N° 243 — 183me année — Un numéro : 10 centimes — Mercredi 19 Octobre 1921

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Franco domicile	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger	46.—	23.—	11.50	4.—

On s'abonne à toute époque.
Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
Changement d'adresse, 50 centimes.
Bureau : Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

Chèques postaux IV, 178

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN
pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

ANNONCES Prix de la ligne corps 7 ou son espace.
Du Canton, 20 c. Prix minim. d'une annonce 50 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c.
Suisse, 25 c. *Etranger*, 30 c. Le samedi : Suisse 30 c., étranger 35 c. Avis mortuaires 30 c.
Réclames, 50 c. minimum 2 50. Suisse et étranger, le samedi, 60 c.; minimum 3 fr.
Demander le tarif complet.

AVIS OFFICIELS

République et canton de Neuchâtel

District de Boudry

Vente de bois de service avant abatage

Les Communes du district de Boudry, mettent en vente avant abatage, les bois de service qui pourront être sortis des coupes martelées pour l'exercice 1922, soit :

Localités	Résineux Nombre	Résineux Volume	Résineux % bois service	Chênes Nombre	Chênes Volume	Chênes % bois service
Béroche	960	1160	60 %	—	—	—
Bevaix, Cortaillod, Boudry	2550	3310	70 %	73	82	55 %
Gorges de l'Areuse	818	1113	65 %	—	—	—
Rochefort, Corcelles	1056	1343	70 %	60	50	50 %
Auvernier, Colombier, Bôle	591	670	72 %	58	59	60 %
Peseux, Pierre-Gelée, Dame-Othenette	784	1018	75 %	26	56	60 %

Les petits bois de 20 et 25 cm. à 1 m. 30 de hauteur, ne sont pas compris dans les nombres et volumes indiqués ci-dessus.

Les bois de service seront rendus écorcés et francs de tares aux abords des chemins. Dans la mesure du possible, ils seront découpés selon les indications des adjudicataires. Les offres seront faites au mètre cube pris, soit en forêt, soit chargé sur vagon dans les diverses gares du district.

Les listes de détail des martelages sont à la disposition des amateurs, au bureau de l'Inspection des forêts à Areuse, où, les soumissions envoyées sous pli fermé muni de la mention « Soumission pour bois de service » seront reçues jusqu'au jeudi 27 octobre au soir.

La séance d'ouverture des soumissions, à laquelle les délégués des communes et les soumissionnaires sont priés de se rendre, aura lieu le samedi 29 octobre, à 15 heures, à l'Hôtel de Ville de Boudry.

Pour visiter les coupes, prière de s'adresser aux Conseils des Communes, qui mettront le garde-forestier à la disposition des amateurs.

Areuse, le 17 octobre 1921.

L'Inspecteur des forêts, 2me arrondissement.

VILLE DE NEUCHATEL

Impôt communal

Il est rappelé aux Contribuables de la Ville de Neuchâtel que le délai pour le paiement de l'impôt communal expire le lundi 31 octobre et que la surtaxe légale sera appliquée après cette date.

Le présent avis ne concerne pas les Contribuables qui n'ont pas encore reçu leur bordereau d'impôt communal.

Neuchâtel, le 18 octobre 1921.

Direction des Finances.

COMMUNE de Montalchez

Soumissions

La Commune de Montalchez met en soumission les travaux suivants pour son chalet de « La Baronne » :

1° Charpente, menuiserie et serrurerie.

2° Couverture en tuile.

Les soumissions, avec mention « Pour La Baronne » seront reçues jusqu'au jeudi 20 octobre, à 20 h., chez le président de la Commission de reconstruction où le cahier des charges peut être consulté l'après-midi.

La Commission.

IMMEUBLES

Propriété à vendre ou à louer

A Marin, à 15 minutes du tram, villa de 10 chambres, avec jardin et verger de 1647 m². Chauffage central, eau, électricité, buanderie. S'adresser à l'Etude Wavre, notaires, à Neuchâtel.

A VENDRE

sous de favorables conditions

maison

bien entretenue, comprenant 2 logements de 7 et 6 chambres, salle de bains, balcon, terrasse, buanderie, vivier ; eau, gaz, électricité. Situation exceptionnelle. Grand jardin au bord immédiat du lac de Bienne.

Pour traiter s'adresser à la Municipalité de Neuveville.

A vendre à Hauterive

maison avec rural

3 logements, petite écurie, grange, poulailler. Terrain de 1854 m². Prix très avantageux.

A vendre également diverses petites maisons avec terrain, dans le Vignoble.

Agence Romande, Place Purry No 1, Neuchâtel.

A vendre à Hauterive

petit domaine

bâtiment de 6 ou 7 chambres, en bon état d'entretien, avec petit rural, écurie, grange et dépendances, plus environ 8000 m² de terrain en nature de jardins, vergers et champ. Le tout en un seul mas. Belle situation. Entrée en jouissance immédiate. Conditions très avantageuses. S'adresser Etude Thorens, notaire, à Saint-Blaise.

MAISONS DE RAPPORT A VENDRE AUX PARCS, bien situées, bien entretenues, et d'un bon rendement — S'adresser, le matin, Etude G. Etter, notaire, 8, rue Purry.

Immeubles à vendre à Cressier

Grande maison d'habitation contenant cuisine, 10 chambres dont un vaste local, remise, buanderie et nombreuses dépendances. Conviendrait spécialement pour pensionnat ou institut.

Maison de ferme adjacente contenant logement de 4 chambres, 2 caves, grange, écurie, remises.

Jardin de 2000 m² environ contigu aux 2 immeubles ci-dessus, en bon état de culture, le tout près du centre du village.

Champ de 557 m² situé aux Vergers Neufs.

S'adresser à l'Etude WAVRE, notaires, à Neuchâtel.

ENCHÈRES

Enchères publiques

Jeudi 20 octobre 1921, dès 10 h., on vendra par voie d'enchères publiques sur la place du marché à Neuchâtel :

4000 kg. environ de châtaignes

partiellement avariées, logées dans des sacs de 50 kg. la vente se fera par lots de 200 kg. au minimum.

Paiement comptant.

Neuchâtel, le 17 octobre 1921.

Greffe de Paix.

Enchères publiques

Mlle Sophie Humbert, vendra par voie d'enchères publiques, le jeudi 20 octobre 1921, dès 14 heures, à son domicile, Grand'Rue 52, à Corcelles, les objets ci-après désignés :

1 secrétaire, 1 armoire à 2 portes, tables diverses, 1 glace, 1 pendule, tableaux, lingerie, verrerie, vaisselle, batterie de cuisine et une quantité d'autres objets dont le détail est supprimé.

Vente au comptant.

Boudry, le 17 octobre 1921.

Greffe de Paix.

ENCHÈRES DE BOIS

Jeudi 20 octobre 1921, dès 14 heures, on vendra par voies d'enchères publiques, en gare de Serrières :

17 plantes de chêne en grume cubant environ 30 m³

Le bois est sec est dans de bonnes conditions.

Paiement comptant.

Neuchâtel, le 13 octobre 1921.

Greffe de Paix.

A VENDRE

Complets de mécaniciens

en croisé bleu, très solide, à 14 fr. le complet

Envoi contre remboursement. Au Bon Mobilier, Ecluse 14.

Potager à gaz

3 flammes, 1 four, marque Soleure, très peu usagé, à vendre avantageusement.

Demander l'adresse du No 511 au bureau de la Feuille d'Avis.

Piano

à vendre d'occasion, mais en bon état.

Demander l'adresse du No 518 au bureau de la Feuille d'Avis.

LIBRAIRIE-PAPETERIE

JAMES ATTINGER

NEUCHATEL

St-Honoré 9 et Pl. Numa Droz

FOURNITURES POUR LES

ARTS DÉCORATIFS

pyrogravure tarso, métalloplastie, cloutage, art du cuir, sculpture, peinture, porcelaine

COULEURS

batik, hélios, lavables, plastiques lumineuses POUR PEINTURE SUR SOIE, TOILE, ÉTOFFE

COULEURS

émail, huile, vernis gras POUR PEINTURE SUR CRISTALLERIE et POTERIE

JOLI CHOIX de PORCELAINE BLANCHE A PEINDRE

FUSTANELLE, SATIN

Le choix

des confitures au détail

est de nouveau complet au magasin des

— Epancheurs seulement

aux pruneaux
Fr. 1.— la livre

aux cerises noires
Fr. 1.15 la livre

aux myrtilles
Fr. 1.— la livre

aux groseilles
Fr. —.95 la livre

aux abricots
Fr. 1.35 la livre

aux 4 fruits
Fr. —.70 la livre

toutes des 1res marques

— ZIMMERMANN S. A.

Horlogerie Bijouterie

Cr PIAGET

Angle rue du Château, rue du Seyon

Régulateurs - Réveils

Montres Omega, Longines, etc.

Au Faisan Doré

Rue du Seyon 10

Poulets et poules de Bresse

à prix très avantageux

Se recommande,

Téléphone 5.54. P. MONTEL.

Belles poussines

à vendre, chez Robert Niklaus, Champreveyres s/Monruz.

Beaux choix de

caleçons et camisoles

à très bas prix, pour messieurs. Au Bon Mobilier, Ecluse 14.

Jaquettes de laine

teinte mode

à fr. 19.- 25.- et 27.-

Casaquins laine

pour dames et jeunes filles toutes teintes

à fr. 12.— 14.— et 17.—

Au Bon Mobilier

Ecluse 14

À LA BELETTE

MARQUE DÉPOSÉE

Grand choix de **BAS** fil et soie teintes mode

CHAUSSETTES

CRAVATES

Ganterie « A la Belette »

O. Muller, Temple-Neuf 15

Très grand choix de

TISSUS

pour manteaux de dames et enfants

reçu **100** pièces

VUARRAZ & Co

Robes de chambre

Manteaux

Robes - Costumes - Blouses

ROBETTES

de 45 à 115 centimètres

KUFFER & SCOTT NEUCHATEL

Couvertures blanches pour lits réclame pure laine 170/210	**34.50**
Couverture Jacquard couleurs 170/210	**36.50**

Echantillons envoyés sur demande

Magasin de beurre et fromage R.-A. Stotzer

Rue du Trésor

Oeufs frais 2.70 la douzaine

Rabais pour revendeurs — **Expédition au dehors**

Occasion en linges de cuisine

Un lot, linges encadrés, pur fil, 70/70 cm., la pièce	**1.45**
Linges de cuisine, rayures rouges, le mètre	**0.95**
Linges de cuisine, mi-fil, largeur 50 cm., le mètre de 1.95 à	**1.40**
Linges de cuisine, pur fil, largeur 52 cm., belle qualité, le mètre	**2.40**

Demandez nos prix pour trousseaux complets

V. MICHELOUD, face remise des trams

C'est grâce à leur qualité sans rivale et leur prix modique que les

= BISCUITS = PERTUISET

que vous trouverez demain, sur la place du marché, maintiennent .. .. .. leur vieille réputation .. .. ..

BOTTINES FOOTBALL

Empeigne grainé brun
Qualité extra. . . . Fr. 30.40
sont en vente chez
G. Pétremand
Moulins 15, Neuchâtel

La Motosacoche

FRANK MARGOT & BORNAND S. A.

Temple Neuf 6 - Neuchâtel

A VENDRE

chambre à coucher, salle à manger, des bureaux ministres, américains, et des classeurs à 9 tiroirs. Prix sans concurrence. On se charge de toutes réparations de meubles. S'adresser J. BETTEO, ébénisterie-sculpture, Croix du Marché 3, Neuchâtel.

MIEL —

des premiers ruchers du pays

à fr. 3.40 la livre

— ZIMMERMANN S. A.

Baisse des bois de feu

Sapin Fr. 17 le stère
Cartelage » 19 »

Livrable par 3 stères, sec et sain. S'adresser à Louis Perrenoud, Corcelles (Neuchâtel).

La vraie source de Broderies pour lingerie, comme choix, qualité et prix se trouve toujours au

DÉPOT DE BRODERIES

rue Pourtalès 2. Le catalogue dernières nouveautés avec patrons pour robes et blouses est à disposition. Prix de fabrique.

A vendre un joli

potager

avec accessoires, ainsi qu'une

seille à choucroute

Demander l'adresse du No 526 au bureau de la Feuille d'Avis.

A vendre

3 grandes tables

conviendraient pour restaurant ou repasseuse. S'adresser Ruelle Breton 1.

A VENDRE

une certaine quantité de petites pommes de terre de fourrage

à Fr. 9 les 100 kg.

pris station Anet.
Alf. Niklaus, cultivateur, Anet.

A VENDRE

3 lits anglais, complets.
1 petite bibliothèque vitrée.
1 dîner faïence marqué B. 18 couverts.
1 nappe damassée, superbe, neuve avec 12 serviettes.
Une certaine quantité bocaux Weck.
1 potager d'enfant.
Verrerie et vaisselle.
S'adresser Boine 16, de 2 à 5 h.

Piano

A vendre un piano brun clair usagé, mais en bon état. Prix 400 fr. Mmes Bugnon, rue du Concert 4, renseigneront.

Eau-de-vie de fruits

pure (pommes et poires), 1re qualité. Envois depuis 5 litres, à fr. 2.50 le litre.

JEAN SCHWARZ & Cie, Distillerie, AARAU
ci-devant W. Ruegger et Cie.

LANTERNE ÉLECTRIQUE pour bicyclettes

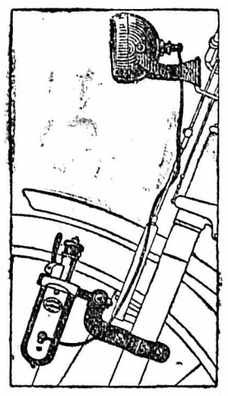

Nouveau modèle - Prix réduits
Arnold GRANDJEAN
Cycles et accessoires
NEUCHATEL — St-Honoré 2

Commerce de produits du pays E. Küffer-Blank, Anet

J'offre :
Avoine, orge, maïs rouge, tourteau de sésame moulu, tourteau de lin moulu.

pommes de terre

rose et jaune

En départ de 1000 kg. livraison franco domicile.

Anet — Se recommande,
Tél. 32 — E. Küffer-Blank.

Charcuterie de campagne

PARIS-SANDOZ
Saint-Blaise

Tous les jeudis et samedis, sur le marché, véritable charcuterie de campagne.

Dépôts : M. Prisi, rue de l'Hôpital et M. G. Schaub, Faubourg de l'Hôpital.

F. MARGOT & BORNAND S.A.

Temple-Neuf 6, Neuchâtel

Grand choix de **LANTERNES** acétylène et électriques

Quelques **Bicyclettes** homme et dame ayant très peu roulé, à céder à prix avantageux

---

NOIX - CHATAIGNES - GORGONZOLA

Noix saines :	5 kg.	Fr. 5.95	10 kg.	Fr. 11.50
Châtaignes, grosses :	5 »	» 3.55	10 »	» 6.45

Gorgonzola Ia, en formes de 7 à 8 kg. à Fr. 4.80 le kg.
Franco, contre remboursement. C. Piazzini, Sessa (Tessin).

---

2 millions de belles enveloppes

Format commercial	par 1000 Fr. 6.—
Enveloppes pour dames	» » 4.50
Adresses volantes pour colis	» » 5.—
Enveloppes-papeteries contenant : 5 enveloppes et 5 feuilles :	par cent Fr. 8.—

Magasin de la Ville de Paris. — AARAU

COMMERCE DE FROMAGES R.-A. STOTZER, rue du Trésor

Beau choix de fromages du Jura et Emmenthal

1re qualité. Prix du gros pour revendeurs

Expédition au dehors — Téléphone 3.01

SPÉCIALITÉ DE RIDEAUX DE SAINT-GALL

L. BARBEZAT Rue du Bassin 5, 2me étage

Grands et petits rideaux de tulle brodé, au mètre ou encadrés, brise-bise. Cantonnières et lambrequins brodés sur toile de fil, étamine et madras. Couvre-lits.

Joli choix

MESURES — INSTALLATIONS

Au magasin A. MAIRE, Rue Fleury 16

Œufs frais à fr. 2.65 la douzaine

Rabais par quantité

Fromage d'Emmenthal et Gruyère pour fondue

Spécialité de Fromages tendres et salés

à fr. 1.80 le demi-kilo

Mont d'Or des Charbonnières, Munster prima, Limbourg

Beurre du Pâquier, Crême tous les samedis

Téléphone 634 — Se faire inscrire

Se recommande.

Nouvelle Jaquette réclame

forme mode à 29.50 Grand rabais sur anciens modèles

Chez GUYE-PRETRE Saint-Honoré Numa Droz

A remettre à Genève

cause de départ, restaurant-pension en pleine activité, bonne situation. Reprise Fr. 4000. S'adresser P. Despont, 12, Rue Mont-Blanc, Genève.

A vendre deux petits

calorifères

Parcs du Milieu 12.

AVIS DIVERS

Foyer des Amies de la Jeune Fille

Les cours de coupe, confection et lingerie commenceront dès mercredi 19 octobre, à 20 h. Les inscriptions se feront au Foyer, Treille 10, le même soir. Les mêmes cours se donneront au Collège des Parcs pour les jeunes filles du haut de la ville. S'inscrire le soir chez Mme Paul DuBois, Evole 17.

POUR ÉTUDIANTS

Bonne pension avec ou sans chambre. Pension Stern-Keller, Pommier 2, Château 13.

TAXIS

EMILE BOLLE

Tél. no 13.71

Prix très modérés

Cours de callisthénie Tenue et Danse

Miss RICKWOOD

reprend ses cours lundi le 24 octobre. — Pour inscriptions et prospectus, s'adresser Place Piaget 7, 3me étage.

C. S. F. A.

Pouillerel

Dimanche 23 octobre

Départ tram pr Valangin 6 h. 50

Inscriptions obligatoires au magasin Barbey, jusqu'à vendredi soir.

Une veuve, de confiance, cherche travail à l'heure pour l'après-midi ou pour faire un bureau.

Demander l'adresse du No 498 au bureau de la Feuille d'Avis.

English Lessons

Mme SCOTT, Rue Purry 4

Cercle des Travailleurs Neuchâtel

La cotisation pour 1921 est encore payable auprès du tenancier jusqu'au 31 octobre.

Après cette date, elle sera prise en remboursement.

Compte chèques postaux IV 902.

GIGOLETTE

BATEAUX A VAPEUR

Jeudi 20 octobre 1921

Promenade au Vully et Morat

13 h. 30	Neuchâtel	18 h. 15
—	Cudrefin	17 h. 45
14 h. 10	La Sauge	17 h. 15
14 h. 50	Sugiez	16 h. 35
15 h. 05	Praz	16 h. 20
15 h. 10	Motier	16 h. 15
15 h. 30	Morat	16 h. —

PRIX DES PLACES (aller et retour)

De Neuchâtel à Morat, fr. 3.—
De Neuchâtel au Vully, » 2.50
De Neuchât. La Sauge, » 2.—

Promenade à Cudrefin, Portalban et Chevroux

13 h. 30	Neuchâtel	16 h. 30
14 h. —	Cudrefin	16 h. —
14 h. 30	Portalban	15 h. 30
14 h. 50	Chevroux	15 h. —

PRIX DES PLACES (aller et retour)

De Neuchâtel à Cudrefin, 1.50
De Neuchâtel à Portalban et Chevroux, 2.—
Enfants demi-place

Société de Navigation.

AVIS

☞ Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse : sinon celle-ci sera expédiée non affranchie. ☜

Administration de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

LOGEMENTS

A LOUER

pour 24 décembre appartement de 8 pièces et dépendances, rue du Crêt Taconnet, avec chauffage central, eau chaude sur l'évier et dans chambre de bains, gaz et électricité. S'adresser à l'Etude Wavre, notaires, Palais Rougemont.

A LOUER

pignon d'une chambre, cuisine et toutes dépendances. S'adresser Etude Favre et Soguel, Bassin 14.

A louer un appartement, au rez-de-chaussée, situé Quai Suchard 4, comprenant 3 chambres, cuisine, chambre habitable au 2me étage, cave, galetas, part à la buanderie et au séchoir et jardin. Visible tous les jours. — Arrêt du tram.

PESEUX

A louer appartement de 4 pièces et dépendances. 8, rue de la Gare.

A louer

à l'Evole un petit logement comprenant 1 chambre avec alcove, 1 cuisine et dépendances. S'adresser à l'Etude Clerc, notaires.

CHAMBRES

Jolie chambre meublée, au soleil, indépendante. Ecluse 39, 3me, à droite.

Belle chambre, au soleil. — Côte 47, 3me, à gauche.

A louer chambre indépendante, non meublée, au soleil, belle vue. Côte 106, rez-de-ch.

PONTS-DE-MARTEL

A louer à partir du 1er novembre et pour la saison d'hiver une ou plusieurs chambres meublées, situées au soleil. S'adresser par écrit sous chiffres R. V. 510 au bureau de la Feuille d'Avis.

BELLES CHAMBRES

meublées avec ou sans pension. Demander l'adresse du No 509 au bureau de la Feuille d'Avis.

Bonnes chambres, pension. — Pourtalès 3, 2me. c.o.

Jolie grande chambre, indépendante, avec pension. — Rue Louis Favre 27, 2me. c.o.

Quartier central,

BELLE GRANDE CHAMBRE

indépendante, chauffable, soleil, belle vue, jardin, pour dames sérieuses.

Demander l'adresse du No 488 au bureau de la Feuille d'Avis.

Chambre et pension pour jeune homme aux études. Gibraltar 2, 1er. c.o.

Demandes à louer

Etudiant cherche à louer

chambre meublée

indépendante, à proximité de l'Université, si possible.

Adresser offres écrites sous B. P. 503 au bureau de la Feuille d'Avis.

Une société de

BIENFAISANCE

demande un local peu cher ou gratuit. Prière de bien vouloir adresser les réponses au Mouvement de la Jeunesse Romande, Maujobia 11a.

On cherche à louer ou sous-louer

LOCAL

ou grande chambre

de 5×6 mètres ou plus, dans maison tranquille, pour société se réunissant le jeudi soir et le dimanche matin. Adresser offres et conditions par écrit à R. F. 471 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande à louer dès maintenant ou pour le printemps

une cave

au centre de la ville. Faire offres écrites sous P. N. 527 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche à louer une

CHAMBRE NON MEUBLÉE

Pressant.

Demander l'adresse du No 492 au bureau de la Feuille d'Avis.

OFFRES

JEUNE FILLE

de 16 ans cherche place de volontaire, pour apprendre la langue française. Adresser offres écrites sous R. V. 521 au bureau de la Feuille d'Avis.

JEUNE FILLE

de bonne volonté cherche place d'aide, comme femme de chambre ou pour tout faire dans petit ménage. S'adresser chez Mme Dessaules, Parcs 27, Neuchâtel.

JEUNE FILLE

de 20 ans, ayant déjà été en service, cherche place dans bonne famille pour s'occuper des chambres et des enfants. — Petits gages, mais occasion d'apprendre la langue française. S'adresser à Laure Ratisbonne, Mail 14, Neuchâtel.

ON CHERCHE PLACE

à Neuchâtel ou canton pour demoiselle de 21 ans, connaissant la couture, aimant les enfants et désirant apprendre le français tout en aidant au ménage. Vie de famille et bons soins seront préférés à forts gages.

Demander l'adresse du No 477 au bureau de la Feuille d'Avis.

VOLONTAIRE

Jeune fille de bonne famille, Hollandaise, cherche pour l'hiver, place dans pensionnat ou bonne famille pour aider aux travaux du ménage et apprendre la cuisine soignée. Pour renseignements, s'adresser à MM. Fritz Schelling & Co, à St-Fiden (St-Gall) ou à Mme James Gross pasteur, à Neuveville.

JEUNE FILLE

au courant de tous les travaux du ménage et sachant cuire

cherche place

où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. Références à disposition.

Offres sous chiffres C 3064 U à Publicitas, Bienne.

On cherche pour jeune fille de 18 ans place de

VOLONTAIRE

dans bonne famille pour se perfectionner dans la langue française. Vie de famille, argent de poche. — S'adresser chez Mme Bura, Poudrières 23.

On cherche pour entrée le 1er novembre ou date à convenir une

JEUNE FILLE

brave et honnête pour s'occuper des travaux du ménage et faire le service de salle. S'adresser Alb. Gammeter, Hôtel-Pension Terminus, Verrières-Suisses.

Jeune fille cherche place

d'aide

de la maîtresse de maison dans petite famille.

Demander l'adresse du No 513 au bureau de la Feuille d'Avis.

CUISINIÈRE

demande ménage ou remplacement.

Demander l'adresse du No 520 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune fille, âgée de 17 ans, capable, **cherche** place dans très bonne famille, où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Offres sous chiffres O F 4682 Z à Orell Füssli-Annonces, Zurich, Zurcherhof. OF 7260 Z

PLACES

On demande pour le 1er novembre une forte

jeune fille

de toute confiance et de toute moralité pour aider au ménage et à la campagne. S'adresser à Mme Ed. Sandoz, agriculteur, Grand Chézard, (Val-de-Ruz).

VOLONTAIRE

Jeune fille de parents honorables trouverait place où elle aurait l'occasion d'apprendre l'allemand. Mme Siegenthaler, à Gümligen près Berne.

L'Asile Cantonal des Vieillards-hommes de Beauregard, Vauseyon, cherche

une fille

forte et robuste, sachant cuire. Entrée tout de suite. S'adresser à la Direction.

On demande tout de suite

JEUNE FILLE

propre et honnête, sachant un peu cuire et faire un ménage soigné. — S'adresser chez Mme Schwab-Roy, Avenue du 1er Mars 20, Neuchâtel.

On demande une

JEUNE FILLE

honnête, connaissant les travaux du ménage. — S'adresser Redard-Piaget, Peseux.

On cherche pour Genève

CUISINIÈRE

propre, active et consciencieuse. Adresser offres écrites sous J. L. 523 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande

JEUNE FILLE

pour tous les travaux de ménage. Beaux-Arts 19, 1er.

EMPLOIS DIVERS

Bon peintre

trouverait occupation pour un mois chez O. Haemmerli, entrepreneur, Anet.

BON DOMESTIQUE CHARRETIER

connaissant les gros transports, bois, etc., trouverait emploi tout de suite. S'adresser par écrit sous chiffres R. Z. 524 au bureau de la Feuille d'Avis.

Voyageur

Maison de commerce engagerait personne sérieuse et active, possédant de nombreuses relations, à titre de voyageur pour la région, éventuellement pour être occupée un ou 2 jours par semaine à des travaux de bureau Faire offres écrites avec références sous J. S. 525 au bureau de la Feuille d'Avis.

Suissesse allemande, 17 ans, de famille distinguée, aimant les enfants (future élève froebelienne) désire place

auprès d'enfants

dans très bonne famille où elle apprendrait bien la langue française. Argent de poche désiré. Faire offres sous J. H. Case postale 6468. Neuchâtel.

Jeune homme de 23 ans cherche place de

vacher

pour se perfectionner dans la langue française Certificat à disposition S'adresser à Ernest Gassner, conducteur, Worb-Dorf près Berne.

Apprentissages

Gentille

jeune fille

de la Suisse orientale, désire entrer, pour le milieu de novembre, chez une lingère capable pour apprendre la lingerie. Vie de famille désirée. Adresser offres à Mme Hefti, Weesen, canton de Saint-Gall.

Vous ne pouvez RIEN voir de plus beau que LE RÊVE cet admirable film d'art présenté chaque soir au Cinéma PALACE

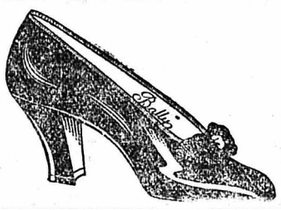

Cours de danse

Nos nouveaux prix sont très avantageux

PÉTREMAND, rue des Moulins 15

☞ OCCASIONS A PRIX TRES RÉDUITS ☜

On demande place

D'APPRENTIE

dans n'importe quel magasin, pour grande et forte jeune fille de 16 ans.

Demander l'adresse du No 522 au bureau de la Feuille d'Avis.

PERDUS

La personne qui a trouvé une

petite trottinette

(quartier Beaux-Arts et Jardin anglais), il y a 8 jours, est priée de la rapporter contre récompense, Beaux-Arts 19, 1er.

AVIS DIVERS

COURS DE FRANÇAIS

POUR VOLONTAIRES

jeunes filles, le mercredi de 3 à 5 h. S'inscrire chez Mlle Berthoud, Place Piaget 7, 3me.

CORCELLES

On sort à domicile petite partie d'horlogerie (pierres). Offres Case postale 1659.

Utilisez vos heures

de loisir pour l'étude chez vous; A. Electrotechnique, B. Mécanique appliquée. Demandez gratuitement le livre La Nouvelle Voie. Institut Technique Martin, Plainpalais, Genève.

Aug. Lambert

gare Neuchâtel

Camionnage officiel C. F. F.

Expéditions tous pays

Déménagements

Camion auto-cadre

Garde-meubles - Entrepôts

Restaurant Cercle du Musée

Grand jardin ombragé et vastes locaux pour repas ouverts au public

On prend des pensionnaires

Cours de Samaritains (dames)

La Société des Samaritaines organise cet hiver un cours qui sera donné par M. le Dr Billeter, le mardi et le vendredi de 20 h. à 22 h., à l'Annexe des Terreaux. Les dames qui désirent le suivre sont priées de s'inscrire chez Mlles Herzog, rue du Seyon, jusqu'au 25 octobre.

La première leçon aura lieu le mardi 1er novembre.

Finance d'inscription : Fr. 5. Le Comité.

Galerie Léopold Robert

SEMAINE SUISSE

EXPOSITION

de travaux de l'Oberland bernois

Dentelles au coussin, filet, etc.

L'auto vous intéresse-t-elle ?

soit pour en posséder une, soit pour en faire une carrière ?

Apprenez tout d'abord à conduire.

L'AUTO-ÉCOLE LAVANCHY, aux Bergières, LAUSANNE, vous fera les meilleures conditions et vous offre toutes les garanties pour un apprentissage complet et sérieux. JH 36933 P

PARQUETS

Gustave Menth

CONCESSIONNAIRE DE L'UNION DES PARQUETERIES SUISSES ET REPRÉSENTANT DE LA PARQUETERIE D'AIGLE

Fourniture et pose de parquets en tous genres - Lames sapin - Réparations - Raclages - Nettoyages

Institut d'Education Physique

L. SULLIVAN

Orangerie 4 - PROFESSEUR DIPLOMÉ - Tél. 11.96

GYMNASTIQUE suédoise, médicale, éducative

MASSAGE manuel, vibratoire - CULTURE PHYSIQUE

REPRISE DES COURS

Le Café Hag

3

J'ai fait sur moi-même une expérience avec le Café Hag sans caféine et me crois en devoir d'affirmer, que je n'ai constaté aucune trace de l'intoxication que produit infailliblement l'usage du café contenant de la caféine. Je me trouve donc en droit de recommander très vivement le Café Hag. Dr. W. F.

Eglise Indépendante - Neuchâtel

Les membres de la Paroisse sont invités à assister à une conférence, organisée par le Conseil d'Eglise, sur :

La question ecclésiastique

qui aura lieu le **mercredi 19 octobre 1921, à 20 h.** à la Grande Salle des Conférences.

Orateurs :

Messieurs Henri Jeanrenaud, Pasteur à St-Blaise,
Eugène von Hoff, Pasteur à La Chaux-de-Fonds.

On chantera dans le psautier. Collecte à la sortie pour la Caisse de l'Eglise

Tenue-Danse

Institut Gerster

Prof. diplômé

Siège de l'Académie chorégraphique suisse

Les cours commenceront le 24 octobre

Renseignements et inscriptions : ÉVOLE 31a

Vastes locaux très confortables - Prospectus - Téléphone 12.34

Exposition d'aquarelles

d'Edmond BOITEL

SAAS-FÉE

15, Rue Haute à Colombier, du 15 au 23 octobre 1921, de 1 h. ½ à 5 h. ½ du soir

THÉATRE DE NEUCHÂTEL — MERCREDI 13 OCTOBRE 1921 à 20 h. 15

SOIRÉE DE BIENFAISANCE

organisée par

l'Institut Gerster, Evole 31a

au bénéfice de

l'Hôpital Pourtalès, de l'Hôpital de la Providence et du Dispensaire antituberculeux

Orchestre Léonesse

PROGAMME :

1. Orchestre.
2. Callisthénie. Jeux. a) La Joie. b) Le Semeur. c) La Chasse aux papillons. d) Cache-cache.
3. Gymnastique esthétique. Groupe. a) Exercices en carré. b) Ronde.
4. Orchestre.
5. Danses modernes. a) Shimmy. b) Tango. c) Bostons divers.
6. Callisthénie. a) Dans la forêt. b) Les fleurs qui s'ouvrent.
7. Escrime. a) Leçon de fleuret. b) Leçon de sabre. c) Assauts : Epée, Fleuret, Sabre.
8. Orchestre.
9. Danse Hongroise.
10. La Mort du Cygne. Danse artistique.
11. Danse de caractère. a) Menuet. b) Gavotte.
12. Quadrille Français.

PRIX DES PLACES : Fauteuils, Fr. 4.20 ; Première galerie, Fr. 4.20 ; Parterre, Fr. 3.30 ; Seconde galerie numérotée : Fr. 2.20 ; Seconde galerie non-numérotée, Fr. 1.65.

La soirée sera terminée à 22 h. 15.

Location au Magasin FŒTISCH FRÈRES.

APOLLO

Ce soir et demain soir Prix Réduits

UN BEAU FILM FRANÇAIS

Visages voilés.... Ames closes....

Grand drame émouvant de la vie coloniale française en 6 actes.

Dès vendredi PINA MENICHELLI dans L'HISTOIRE D'UNE FEMME, grand drame en 4 actes

Repasseuse

capable et sérieuse est demandée. — S'adresser Teinturerie Obrecht, St-Nicolas 8.

Pension-famille

Prendrait encore pensionnaires. Pension soignée. Prix modéré. Piano. Orangerie 2, au 2me.

ATTENTION !

L'article paru ces derniers jours pour lessives, nettoyages et repassage ne concerne pas Mme Wuilleumier, Moulins 16.

AVIS MÉDICAUX

LE DOMICILE du Dr Maurice Chapuis est transféré

Rue de la Serre 9

(Sur l'Avenue de la Gare)

Consultations de 1 à 3 h. sauf jeudi. Tél. 7.11

Achetez les marchandises suisses

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

LES TROIS YEUX

PAR 88

MAURICE LEBLANC

Il n'était pas nécessaire qu'elle me priât longtemps. Comment me serais-je lassé de la contempler et de l'entendre ? De telles épreuves nous avaient assaillis quand nous étions loin l'un de l'autre, que je craignais, malgré tout, de n'être plus auprès d'elle !

Elle passa son bras autour de mon cou, ses jolies lèvres frémissaient sous mes yeux. Voyant que mon regard s'y posait, elle sourit.

— Vous vous rappelez, dans l'Enclos... la première fois... De ce jour-là je vous ai détesté... et adoré. J'étais votre ennemie... et votre esclave... Oui, toute ma nature indépendante, un peu farouche, se révoltait de ne pouvoir s'affranchir d'un souvenir qui me faisait tant de mal... et tant de bien !... J'étais domptée. Je vous fuyais. Je revenais à vous... et j'y serais revenue tout à fait, si cet homme... cet homme que vous savez, ne m'avait pas abordée un matin...

— Velmot ! Que venait-il faire ? Que voulait-il ?

— Il venait de la part de mon père. Ce qu'il voulait — je m'en suis aperçue peu à peu — c'était pénétrer grâce à moi dans la vie de Noël Dorgeroux et lui voler le secret de son invention.

Dès la première minute, Velmot m'avait demandé de me taire. Plus tard, il me l'ordonna.

— Il ne fallait pas obéir.

— A la moindre indiscrétion de ma part, il vous eût tué. Je vous aimais. J'ai eu peur, et j'avais d'autant plus peur que Velmot me poursuivait d'un amour que ma haine exaspérait. Comment douter que sa menace ne fût sérieuse ? Dès lors, j'étais prise dans l'engrenage. De mensonge en mensonge, je devenais sa complice... ou plutôt leur complice, puisque mon père vint le rejoindre au cours de l'hiver. Ah! quelle torture! Cet homme qui m'aimait... et ce père indigne... J'ai vécu dans l'horreur et dans la honte... espérant toujours qu'ils se lasseraient, puisque toutes leurs machinations n'aboutissaient à rien...

— Et mes lettres de Grenoble ? Et les craintes de mon oncle ?

— Oui, je sais, votre oncle m'en parlait souvent et, sans lui révéler le complot, moi-même je le mettais en garde. C'est sur ma demande qu'il vous a envoyé ce rapport qui fut dérobé. Seulement, je n'ai jamais prévu le crime. Le vol, oui, et, malgré ma surveillance, je voyais bien que je n'étais pas de force, que mon père, la nuit, pénétrait au Logis, qu'il disposait de moyens que j'ignorais. Mais de là au crime ! à l'assassinat !... Non, non, une fille ne peut croire à cela.

— Alors, le dimanche, quand Velmot est venu te chercher au Logis, en l'absence de Noël Dorgeroux ?

— Ce dimanche-là, il m'a dit que mon père, renonçant à son projet, voulait me faire ses adieux, et qu'il m'attendait près de la chapelle du cimetière abandonné, où tous les deux ils avaient tenté des expériences avec les fragments de l'ancien mur de l'Enclos. Justement Velmot profita de sa visite au Logis pour dérober un des flacons bleus qui servaient à mon parrain. Lorsque je m'en aperçus, il avait déjà versé une partie du liquide sur l'écran improvisé de la chapelle. Je pus saisir le flacon et le jeter dans le puits. A ce moment même, vous m'appeliez. Velmot se rua sur moi et m'emporta jusqu'à son automobile où, après m'avoir étourdie d'un coup de poing et attachée, il me dissimula sous un grand manteau. Je me réveillai de mon évanouissement dans le garage du quartier des Batignolles. C'était le soir. Je pus manœuvrer la voiture, l'approcher d'un vasistas qui ouvrait sur la rue, et sauter. Un monsieur et une dame qui passaient me relevèrent, car je m'étais démis le pied en tombant. Ils m'emmenèrent ici, chez eux. Le lendemain, par les journaux, j'apprenais l'assassinat de Noël Dorgeroux.

Bérangère se cacha la figure entre les mains.

— Ce que j'ai souffert ! Cette mort, n'en étais-je pas responsable ? Je me serais dénoncée, si M. et Mme de Roncherolles, qui furent pour moi les amis les meilleurs, ne me l'avaient interdit. Me dénoncer, c'était perdre mon père, et, par là, anéantir le secret de Noël Dorgeroux. Cette dernière considération me décida. Il fallait réparer le mal que j'avais fait involontairement et lutter contre ceux que j'avais servis. Dès que je fus rétablie, je me mis à l'œuvre. Connaissant l'existence des instructions écrites par Noël Dorgeroux derrière un portrait de d'Alembert, je me fis conduire au Logis, la veille, ou plutôt le matin, de l'inauguration. J'avais alors l'intention de vous voir et de tout vous confier. Mais il se trouva que la porte de service était ouverte et que je pus monter sans éveiller l'attention de personne. C'est alors, dans la chambre de parrain, que vous m'avez surprise.

— Mais pourquoi t'enfuir, Bérangère ?

— Vous aviez le document, cela suffisait.

— Non, tu devais rester, t'expliquer...

— Alors il ne fallait pas me parler d'amour, dit-elle. On n'aime pas la fille de Massignac.

— De sorte que, ma pauvre chérie, lui dis-je en souriant, de sorte que Massignac, qui se trouvait justement dans la maison, dont il avait une clef, et qui entendit notre conversation, me reprit le document, et, par ta faute, resta maître du secret... Sans compter que tu me laissais en face d'un rude adversaire.

Elle hocha la tête.

— Vous n'aviez rien à craindre de mon père. Le danger pour vous venait de Velmot, et celui-là je le surveillais.

— Comment ?

— J'avais accepté l'hospitalité au château de Pré-Bony parce que mon père et Velmot, je le savais, habitaient l'autre hiver dans cette région. De fait, un jour, je reconnus l'automobile de Velmot qui descendait la côte de Bougival. Après quelques recherches je découvris le hangar où il remisait son auto. Or, le soir du 15 mai, j'étais postée de ce côté quand il rentra en compagnie de deux hommes. D'après quelques phrases, je compris qu'ils avaient enlevé mon père à la fin de la représentation, qu'ils l'avaient transporté dans une île voisine qui servait de retraite à Velmot, et que, le lendemain, celui-ci devait le contraindre par tous les moyens à parler. Que faire ? Livrer Velmot à la justice, c'était fournir contre mon père des preuves irrécusables. D'autre part, mes amis Roncherolles étaient absents de Pré-Bony. Avide de secours, je courus à l'Auberge-Bleue et vous donnai rendez-vous par téléphone.

— Rendez-vous auquel je suis venu dans la nuit, Bérangère.

— Vous êtes venu cette nuit-là ? demanda-t-elle avec surprise.

— Mon Dieu oui, et, à la porte de l'auberge, envoyé par toi, m'attendait un gamin qui m'a conduit dans l'île, puis dans la maison de Velmot, puis dans une chambre où le dit Velmot m'a enfermé, et où j'ai assisté, le lendemain, au supplice, puis à l'enlèvement de Théodore Massignac. Bérangère, ma chérie, tu n'es pas très habile.

Elle semblait stupéfaite, et elle prononça :

— Je ne vous ai pas envoyé de gamin. Je n'ai pas quitté l'Auberge-Bleue, et je vous ai attendu toute la nuit et toute la matinée. Nous avons été trahis, mais par qui ?

— Mystère ! lui dis-je en riant. Velmot avait sans doute quelque accointance dans cette auberge. On l'aura mis au courant de ton coup de téléphone, et il aura dépêché, pour me cueillir au passage, ce gamin qui lui est tout dévoué.

— Mais pourquoi vous tendre un piège, à vous, et non pas à moi ?

— Il réservait peut-être ta capture pour le lendemain. Il me redoutait peut-être plus que toi, et voulait profiter de ton appel pour me tenir sous clef jusqu'à ce que Massignac eût parlé. Enfin il a dû obéir à des raisons, se soumettre à des nécessités que nous ne connaîtrons jamais, et qui n'ont d'ailleurs aucune importance. Toujours est-il, Bérangère, que, le jour suivant ?...

— Le jour suivant, reprit-elle, je réussis à trouver une barque, et le soir à ramer autour de l'île jusqu'à l'endroit où mon père agonisait. J'ai pu le sauver.

A mon tour j'étais confondu.

— Comment, c'est toi qui l'as sauvé ? Tu as pu aborder, attendre Velmot dans l'ombre, le frapper au moment où il se retournait vers moi ?... c'est toi qui l'as arrêté au passage ? Et c'est toi qui as délivré Massignac ?...

(A suivre.)

Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

POLITIQUE

La conférence de Washington

Préparatifs belliqueux

LONDRES, 17. — Le « Daily Express » croit savoir que si la conférence de Washington ne devait pas aboutir à un accord concernant la question du Pacifique, le gouvernement britannique et ses Dominions jugeraient nécessaire de constituer une nouvelle et puissante flotte en Extrême-Orient. La base stratégique de cette flotte serait Singapour.

Etats-Unis

Pourra-t-on éviter la grève ?

WASHINGTON, 17 (Havas). — Le département du travail a proposé, en vue d'éviter la grève des chemins de fer, le plan suivant :

1. Réduction des taux du fret équivalant à la réduction des salaires recommandée en juillet.

2. Retrait par les compagnies de chemins de fer de leur demande de nouvelle réduction de salaires ;

3. Retrait par les employés de leur ordre de grève, en attendant l'action du département du travail relative à toute proposition ultérieure quant à de nouvelles réductions de salaire. Entre temps, les autorités font les préparatifs nécessaires pour assurer les approvisionnements en denrées alimentaires et le transport des courriers. 57,000 camions-automobiles sont disponibles pour la distribution des vivres à New-York et les approvisionnements dans les magasins frigorifiques sont suffisants pour une durée de trois semaines. Le problème le plus grave est celui du combustible, mais les négociants en charbon déclarent qu'ils sont en mesure de parer à la situation.

Contre le soviétisme

CHICAGO, 16 (Havas). — On mande de New-York » à la « Chicago Tribune » que M. Gompers a dénoncé l'American Labour Alliance comme se proposant d'introduire le régime des soviets dans l'industrie américaine. Il a déclaré que l'American Federation of Labour s'opposerait à ces efforts.

Belgique

Une démission

BRUXELLES, 17. — Le « Soir » annonce qu'à la suite de la présence de M. Anseele, ministre socialiste des travaux publics, à une manifestation socialiste qui a eu lieu dimanche à la Louvière et au cours de laquelle un drapeau rouge sur lequel se détachait un soldat belge brisant son fusil, fut remis aux anciens combattants socialistes, M. Devèze, ministre de la défense nationale, jugeant cet incident de la plus haute gravité, a présenté sa démission au premier ministre.

Le journal ajoute que, interrogé à ce sujet, M. Devèze lui a répondu qu'en l'absence de M. Carton de Wiart, actuellement à Paris, il devait garder la plus extrême réserve. M. Devèze a eu un long entretien avec le roi lundi matin.

Russie

En fermentation

LONDRES, 18 (Havas). — Selon le correspondant du « Daily Mail » à Reval, le mouvement insurrectionnel dans l'ouest et le sud-ouest gagne toujours plus de terrain. De nouveaux troubles se sont produits dans les villes de Russie blanche. Un grand nombre d'arrestations et d'exécutions ont eu lieu.

COURRIER FRANÇAIS

(De notre corresp.)

PARIS, 17. — Je vous ai dit, dans ma dernière lettre, qu'on avait ici la conviction qu'il importait maintenant d'imposer coûte que coûte à l'Allemagne la décision du Conseil de la S. d. N. relative au partage de la Haute-Silésie. Ce n'est pas, certes, que la solution adoptée soit particulièrement satisfaisante, mais l'essentiel, à l'heure qu'il est, c'est d'en finir enfin avec une question qu'on aurait normalement dû liquider déjà au moment des pourparlers de paix. On a même eu grand tort de ne pas le faire. Car, depuis lors, l'affaire, très simple au début s'était peu à peu embrouillée au point de devenir quasiment inextricable. Il y a eu d'abord ce funeste plébiscite, aussi absurde dans ses modalités que dans son principe. Puis, l'a très justement dit le Conseil de la S. d. N. qui — soit dit entre parenthèses — n'a pas manqué de rappeler d'une façon discrète, mais qui n'est pas dépourvue d'ironie, toutes les fautes accumulées par les Alliés, « la difficulté était accrue encore par de longues négociations qui, plus de deux ans après la conclusion de la paix, laissaient encore une nombreuse population dans l'anxiété. » Dès lors, la S. d. N. était forcément acculée à une cote mal taillée. Il faut reconnaître qu'il n'y avait plus d'autre solution possible. Mais il faut dire aussi qu'il est parfaitement ridicule de vouloir faire passer l'arrêt de Genève comme un verdict extraordinaire de justice transcendante et de nous faire accroire que la S. d. N. seule était capable d'en rendre un pareil.

En réalité, n'importe quel arbitre, quel qu'il fut, ne pouvait hésiter sur la voie à suivre. Il devait chercher un compromis ménageant autant que possible les susceptibilités des deux parties. On a donc coupé le bassin industriel en deux. On a respecté les intérêts engagés. On a donné aux Polonais les Allemands de Kœnigshütte et de Kattowitz. Mais, en compensation, on a donné aux Allemands la majorité polonaise de Gross-Strélitz. Une simple cote mal taillée, je vous le dis. Pas autre chose. Mais enfin, c'est une solution.

Maintenant, je dois avouer que j'ai toujours eu l'impression que nous ne nous sommes pas laissés hypnotiser en France par l'idée que la Haute-Silésie, si elle restait aux Allemands, allait fatalement devenir un arsenal de guerre. Et pourquoi donc ? Rappelons-nous que c'est par milliers que les commissions militaires de contrôle ont dénombré les usines allemandes, disséminées dans le Reich, qui ont fabriqué du matériel de guerre pendant les hostilités, et qui sont susceptibles de reprendre cette fabrication dès que la surveillance des Alliés se relâchera.

Comment alors s'imaginer que les Allemands iront choisir précisément la Haute-Silésie pour en faire un centre de fabrication clandestine, alors que ce territoire est tout contre les frontières de Pologne et de Tchécoslovaquie, que ces usines seront toujours bondées d'ouvriers polonais et que, dans ces conditions, il faudrait que notre service de renseignement fut vraiment au-dessous de tout pour ignorer ce qui se fabriquera dans la région ? Non vraiment, cette histoire de la Haute-Silésie arsenal de guerre m'a tout l'air d'un fameux bourrage de crâne.

Mais, par contre, il est parfaitement possible que l'Allemagne, désormais, manque de minerai de fer pour son industrie. Si l'on se reporte, en effet, aux statistiques de l'année 1912 qui a été l'année-record au point de vue de la consommation du minerai, on constate que 50 % de la consommation totale provenait de Haute-Silésie, de Posnanie, d'Autriche-Hongrie et de Russie. Or, le minerai d'Autriche-Hongrie provenait de régions qui ne sont plus aujourd'hui ni autrichiennes, ni hongroises. Quant au minerai russe, il venait surtout de la Pologne russe. Si donc les puissances nouvellement créées interdisent l'exportation de leur minerai, l'Allemagne risque sérieusement de manquer de fer dans l'avenir.

Il lui restera la ressource de s'adresser à la Scandinavie et au besoin même à l'Espagne. Quoi qu'il en soit, l'affaire est maintenant jugée et il ne faut plus toucher à la solution adoptée. Car autrement on n'en finirait plus jamais.

M. P.

DANSE

PROFESSEURS RICHÊME

Cours privés et leçons particulières à n'importe quelle heure de la journée.

INSTITUT

8 rue du Pommier - Tél. 8.20

ETRANGER

Une communication du Dr Roux. — L'Académie des sciences de Paris a fixé au lundi 12 décembre la date de sa séance publique solennelle.

Le Dr Roux est venu l'entretenir d'une découverte qui prendra rang dans les annales de la science à côté de la découverte du traitement contre la rage et du vaccin antiscorbutique. MM. Fournier et Guérineau, traitant 100 malades atteints de syphilis à tous les degrés par les injections intramusculaires de sels de bismuth, ont obtenu la guérison complète de leurs malades.

Les goinfres. — Des citoyens de la libre Amérique, M. Consumo, de Chicago, et M. J. Bongo, de West Hammond, prétendent l'un et l'autre au championnat de l'appétit.

M. Bongo déjeune de cinq livres de bifteck, trois poulets, neuf mètres de saucisses et de quatre harengs bouillis, tandis que M. Consumo mange cinquante-quatre gaufres, trente-deux douzaines d'huitres, quatre selles d'agneaux, deux boîtes de corneed beef. M. Bongo absorbe avec ses mets quatre litres de bière ; M. Consumo cinq litres de café au lait.

Ces ogres viennent de se lancer un défi ; il mangeront jusqu'à ce que l'un d'eux demande grâce. Le vainqueur sera proclamé champion du monde, l'autre paiera le déjeuner.

On pourrait aussi convenir que le vainqueur mangera le vaincu.

Très flatteur, mais dangereux

La « Neue Zurcher Zeitung » consacre un article de fond à ce qu'elle appelle le record du franc suisse. Pour la première fois depuis la guerre, la devise des Etats-Unis, le dollar, a vu son cours tomber au-dessous de la parité avec le franc suisse. Ce dernier était samedi l'unité monétaire, qui avait le cours le plus élevé, plus élevé même que l'unité d'un pays (les Etats-Unis) où la circulation de l'or est libre. Pendant longtemps notre franc n'a valu que 80 centimes vis-à-vis du cours du dollar et de l'or.

Etant données les circonstances économiques et financières de la Suisse, le cours de notre franc est trop élevé ; il est dû à la spéculation des pays voisins dont le change ne cesse de baisser et où l'on achète en masse le franc suisse. Il en résultera des crises graves le jour où, pour une cause ou une autre, notre franc baissera de nouveau.

Le chroniqueur financier du « Journal de Genève » écrit :

« La balance commerciale de la Suisse a beau être déficitaire et ses finances publiques obérées, son change n'en continue pas moins à monter vertigineusement. Chose étrange, et qui démontre à quel point ce mouvement échappe à tout contrôle et demeure inexplicable, le dollar et la livre sterling sont parmi les devises qui ont le plus baissé ces derniers jours par rapport au franc suisse. Cette hausse ininterrompue de notre devise préoccupe vivement l'opinion publique et cela se conçoit, car elle ne mène à rien moins qu'à la ruine de notre commerce et de nos industries d'exportation. Deux causes apparaissent prédominantes dans cette tension du franc suisse : le refuge que viennent chercher chez nous les capitaux étrangers et plus encore le fait que notre devise sert d'étalon aux paiements internationaux. Malheureusement, nous ne pouvons rien là contre. L'inflationnisme, que préconisent comme remède des personnes mieux intentionnées qu'exactement renseignées, aurait-il pour résultat de libérer notre commerce et notre industrie du corset de force dans lequel ils étouffent ? C'est au moins douteux. Le franc suisse baisserait peut-être — nous disons peut-être, car il n'est pas prouvé que la confiance qu'inspire notre pays à l'étranger serait ébranlée pour autant, et donc que les mêmes causes ne continueraient pas à produire les mêmes effets. Mais, à supposer que cette baisse eût lieu, elle ne manquerait pas d'avoir comme correspectif une hausse du coût de la vie, et, par suite, des salaires. De telle sorte que les prix de revient augmenteraient en proportion du recul de notre devise et nous nous retrouverions finalement Grosjean comme devant, avec en plus une situation financière compromise. »

SUISSE

Abeilles, miel, volailles. — Le Conseil fédéral a décidé que les abeilles destinées à l'importation en Suisse seront soumises au contrôle du vétérinaire de frontière. L'importation en Suisse est autorisée pour les reines d'élevage accompagnées d'une petite quantité d'abeilles, pour les essaims naturels ou artificiels, dont le transport a lieu dans des caisses à essaims contenant un seul rayon et exceptionnellement pour des colonies complètes avec cadres mobiles, sur l'autorisation spéciale de l'office vétérinaire fédéral. L'entrée en Suisse de cire d'abeilles brute (non fondue) et de rayons ou cadres bâtis est interdite.

Le Conseil fédéral a également décidé que la volaille vivante ou morte, destinée à l'importation ou au transit, sera soumise, moyennant le paiement d'une taxe déterminée, à son entrée en Suisse, à la visite du vétérinaire de frontière.

Pour ces visites les taxes sont fixées comme suit : volaille vivante, jusqu'à 30 kilos, 3 fr. ; de 30 à 50 kilos, 5 fr. ; de 50 à 100 kilos, 8 fr., et 10 fr. par 100 kilos ; volaille morte : 5 fr. par envoi jusqu'à 100 kilos et 10 fr. par 100 kilos.

Dans les petits trafics frontaliers, les envois de volaille ne seront pas soumis à la visite à condition qu'il soit prouvé qu'ils ne sont pas destinés au commerce.

Pas d'exportation de force. — Le Conseil fédéral a décliné la requête des forces motrices du Nord-est de la Suisse concernant une prolongation de l'autorisation pour l'exportation à destination de Waldshut d'énergie électrique.

Pour l'industrie horlogère. — M. Schulthess a donné connaissance au Conseil fédéral de la proposition soumise à la commission parlementaire et a proposé de n'attribuer pour le moment qu'un montant de 5 millions de francs pour l'action ouverte en faveur de l'industrie horlogère, afin que cette question puisse encore être liquidée pendant la session actuelle des Chambres fédérales. L'action définitive d'une plus grande envergure ne sera discutée que dans la session de décembre. On apprend que le Conseil fédéral acquiescera à cette solution, car pendant la période qui sépare les deux sessions il ne sera pas dépensé pour cette action plus de 5 millions de francs.

La protection des locataires. — Le département fédéral de l'économie publique, considérant l'atténuation croissante de la crise des logements, se propose de supprimer au printemps prochain le bureau fédéral de protection des locataires. En effet, on comptera à Berne, le 1er novembre, 300 appartements vides, par suite des constructions. A Zurich, on a également beaucoup construit, et la population a diminué de 6000 habitants depuis décembre dernier. Dans la plupart des localités, la crise des logements est en train de disparaître.

On revient à la monnaie propre. — Le Conseil fédéral a abrogé l'arrêté du mois d'octobre 1917 relatif à la frappe des pièces de 10 et 5 centimes en laiton. Des pièces de laiton en circulation seront donc retirées, le nickel se trouvant de nouveau en quantité suffisante.

L'affaire Sprecher. — A l'occasion du décès de Louis Forrer, M. J.-B. Rusch rappelle dans les « Feuilles républicaines suisses » que le défunt avait formellement démenti, en automne 1912, en qualité de président de la Confédération, les bruits qui circulaient en Italie au sujet d'une entente de la Suisse avec les états-majors de Vienne et de Berlin. L'auteur en déduit que le Conseil fédéral, laissé à l'écart par le colonel Sprecher, auteur des fâcheux accords, ignorait ce que tout le monde savait à Berlin, à Vienne et à Rome, ce qui le plaçait dans une posture un peu ridicule. Et il demande si l'on n'éclaircira jamais cette affaire.

BERNE. — Au marché de bétail du 14 octobre, à Meiringen, on remarquait 315 pièces de gros bétail, 410 de petit bétail et 7 chevaux. Les prix atteints sont assez élevés quoique les acheteurs étrangers aient observé une certaine réserve. Le marché préliminaire du 13 octobre présenta lui aussi une grande activité.

— A Corcelles, près Moutier, dimanche, à 5 heures du matin, on a mis le feu au moyen de copeaux fortement imbibés de pétrole à un tas de fagots appuyés contre la façade est de la maison d'école. Par un heureux hasard, une voisine aperçut le feu apparemment quelques secondes après que l'allumette y fut déposée. Elle réveilla son mari à la hâte et ce dernier, M. E. Altermatt, tira son voisin, M. A. Jeanprêtre, de son sommeil par une pierre lancée à sa porte. Ce sont ces deux citoyens qui pour tout costume n'avaient que leur chemise ont réussi à éteindre ce commencement d'incendie avec quelques seaux d'eau.

GRISONS. — **Deux ouvriers ont été grièvement blessés à la station de Serneus-Mezzaselva (Prætigau) en déchargeant des marchandises.** L'un d'eux, l'employé de chemin de fer Joseph Koch, 44 ans, père de quatre enfants, a succombé à ses blessures.

VAUD. — On a arrêté à Clarens un employé de cirque, nommé Mayor, qui s'était introduit dans un hôtel pour demander un secours, en se faisant passer comme chômeur, et avait raflé divers objets, entre autres un huilier en argent.

Chronique genevoise

(De notre corresp.)

Genève, 17 octobre.

Le refus opposé aux femmes. — L'affaire de l'Hôpital cantonal

Toute l'élite intellectuelle, dans la majorité des partis, s'était donné le mot pour recommander chaudement et avec d'excellentes raisons l'initiative en faveur du suffrage féminin. Les électeurs ont répondu non. Et les méchantes langues de prétendre, non sans quelque apparence de raison, que les gens d'esprit font décidément défaut dans la cité de Calvin. Le mot est dur, et s'il y a une forte dose d'exagération dans ce jugement ultra sommaire, il n'en reste pas moins que les journées des 15-16 octobre ne marqueront pas une date très reluisante dans nos annales.

***

Rarement campagne fut aussi largement, aussi habilement organisée. Les moins optimistes, comme les moins féministes, disaient : « Ça y est. » Et je connais bon nombre de ces derniers qui ont déposé un oui dans l'urne, écœurés du marasme actuel et aussi « pour voir un peu ». Quant à nos femmes, elles n'étaient par contre, guère rassurées et n'escomptaient pas le triomphe de leurs revendications : c'était plutôt pour elles un coup d'essai et elles se sont montrées fort bons stratèges. Jamais l'opinion ne fut remuée à tel point, par l'affiche, le meeting, le journal, l'image, le prospectus, le minuscule papillon collé partout, jusque dans les endroits les plus... intimes.

Suffragistes et anti-suffragistes ont « donné » en grand. Les socialistes qui escomptaient déjà — ils se trompaient certainement — un fort contingent de partisans dans l'armée des électrices, disaient oui. Les indépendants (catholiques), effrayés sans doute par le spectre rouge, disaient non pour le même motif, et la campagne qu'ils ont menée se lit clairement dans les chiffres fournis par les communes rurales de leur fief. En ville, c'est, à part les indépendants et les jeunes radicaux, les Suisses allemands qui paraissent avoir surtout fait pencher la balance du côté des rejetants ; et l'on aura une fois de plus l'impression qu'un scrutin essentiellement genevois est faussé par les dispositions ultra-libérales de la législation en matière d'élection. Chez les démocrates, tous les leaders étaient partisans de la réforme ; on peut admettre que leurs troupes les ont suivis. Mais il y a eu certainement beaucoup de panachages et de « lâcheurs ». Tel qui, sous la peur du cordon bleu jurait ses grands dieux qu'il allait déposer dans l'urne un oui énergique y mit un perfide non. Ecœurante hypocrisie...

***

Au fond, l'effet moral est atteint ; on reconnaît la nécessité de la réforme, mais « on en a peur ». Il faut refaire un monde ; nous, les hommes «forts», avons prouvé d'étrange façon ce dont nous sommes capables... ou incapables. Ne parlons pas de déchéance, mais avouons que les aigles sont rares parmi nous ; avouons-le sans y mêler un sentiment d'amour-propre qui n'est décidément plus de mise : nous n'avons plus le droit, ni en haut ni en bas, d'être très fiers de nous-mêmes ni de nos œuvres. Et il ne me déplaît pas d'entendre ces femmes viennoises qui, dans un récent meeting, déclarèrent catégoriquement que si les hommes ne changeaient pas promptement « tout ça », c'est à elles qu'ils auraient à faire !

***

En résumé, la défaite des femmes genevoises n'en est pas une ; il n'y a pas très longtemps, elles n'auraient certainement pas trouvé, comme hier, plus de six mille électeurs qui leur fussent favorables. La lutte entreprise contre des préjugés et contre la tradition ne pouvait aboutir au premier assaut. Ceux et celles qui ont mené la campagne sont d'ailleurs persuadés que le triomphe de leur cause n'est plus qu'une question de temps, de très peu de temps.

Nos suffragistes d'ailleurs, prennent tournure. Le congrès féminin ouvrier international qui s'est ouvert aujourd'hui à Genève a entendu d'emblée des phrases fortes. L'Internationale des ouvrières ne veut plus de la guerre ; elle ne fabriquera plus ni fusils ni canons ni explosifs. L'ouvrière, revenue à la réalité, se moque de la théorie, du mot d'ordre ; les chefs de partis ne l'hypnotisent plus ; elle veut du pain et la sécurité de son foyer ; à ceux qui lui assureront l'un et l'autre, elle apportera son appui «et son concours» ; quant aux gouvernements qui ne « marcheraient » pas, elle est décidée à les renverser. Et je parie qu'il y en a pas mal, dans la « forte » moitié du genre auquel j'appartiens, qui ne seraient peut-être pas fachés d'assister à ce spectacle d'épurement et de sélection.

***

L'affaire de l'Hôpital cantonal est provisoirement enterrée par la réintégration de certain professeur que ses internes avaient accusé de pratiquer des autopsies sur le vif. Le ton de la lettre adressée au praticien par le Conseil d'Etat n'est pas d'une... tendresse débordante, mais ce n'en est pas moins une réintégration. Comme, d'autre part, les internes ne sont pas poursuivis pour diffamation et restent tous à leur poste, on se demande à quels motifs obéit le gouvernement pour ménager et la chèvre et le chou. Ce mystère, donc, pourrait réserver encore quelques surprises.

M.

RÉGION DES LACS

Yverdon. — Un habitant de Baulmes avait perdu sous une table du café Central, à Yverdon, le jour de la foire, un portefeuille contenant environ 1500 fr. La sommelière de l'établissement le trouva et le remit aussitôt à son patron pour le restituer à son propriétaire.

Chiètres. — M. Jakob Mæder a été renversé sous une batteuse mécanique, qui lui a écrasé le bras gauche. M. Mæder a succombé après l'ablation du bras. Il laisse veuve et enfants.

CANTON

Dentiste. — Le Conseil d'Etat a autorisé le citoyen Eugène Courvoisier, domicilié à Neuchâtel, à pratiquer dans le canton en qualité de dentiste.

Asile des vieillards. — Le Conseil d'Etat a nommé le citoyen Alfred Robert, négociant, à La Chaux-de-Fonds, en qualité de membre de la commission de surveillance de l'asile des vieillards hommes en remplacement du citoyen Achille Lambert, décédé.

Enseignement supérieur. — Le Conseil d'Etat a nommé le citoyen André Soguel, avocat et notaire, à Cerner, en qualité de membre de la commission consultative pour l'enseignement supérieur en remplacement du citoyen Auguste Jeanrenaud, décédé.

Auvernier. — La collecte de maison en maison faite par une quinzaine de dames pour la vente en faveur de l'Hôpital Pourtalès a si bien réussi qu'il a fallu une salle du collège pour loger les dons offerts joyeusement ; et les ménages les plus humbles ont tous voulu y contribuer. Les encaveurs ont envoyé paniers sur paniers de bouteilles aux étiquettes attirantes, les fabricants de Vermouth ont donné leurs produits, les ménagères leurs confitures, les menuisiers de solides tabourets ; un boulanger a promis toute une fournée de taillaules et on sait que les taillaules d'Auvernier sont célèbres dans tout le pays. Les légumes affluent et l'on voit des broderies qui disent les semaines de travail, des travaux à l'aiguille artistiques, des vêtements d'enfants cousus avec amour... maternel.

Il a fallu vendre déjà sur place pour ne pas surcharger les camions. Il y a des dons touchants qui créeront encore des émotions... contagieuses. Demain on va dévaliser les jardins, cueillir toutes les fleurs pour fleurir les citadins.

B.

Le Locle. — Une bien désagréable aventure est arrivée, dans la nuit de samedi à dimanche, à un habitant du Locle. Le service des eaux, en raison de la sécheresse, a pris la sage mesure de fermer les conduites de 8 h. 30 du soir à 6 h. 30 du matin. Par habitude, sans doute, le locataire a voulu tirer de l'eau avant de se coucher, mais il omit de refermer le robinet.

La suite se devine. Comme le dimanche matin, on reste volontiers un peu plus longtemps dans les bras de Morphée, ce coquin de robinet avait eu le temps de jouer une farce à sa façon, et le locataire distrait put constater avec stupéfaction, à son lever, que sa cuisine avait été transformée en une petite piscine. Les occupants de l'appartement situé en-dessous eurent naturellement aussi la visite de l'élément liquide, et l'on comprend qu'ils n'en furent pas précisément enchantés.

Petite cause, grands effets.

Les Brenets. — Le Conseil général a adopté le système proportionnel pour son élection. Il a voté un crédit de 55,000 fr. pour l'assistance-chômage au moyen de divers travaux publics.

Une circulaire de la Société des forces électriques de la Goule a demandé la résiliation pour fin décembre des contrats avec la Commune et les particuliers, aux fins d'une augmentation des tarifs. Le Conseil communal et une commission qu'il s'adjoindra élucideront cette affaire.

Lettre de La Chaux-de-Fonds

(De notre correspondant)

Le 17 octobre 1921.

Nous avons assisté dernièrement à une tempête dans un verre d'eau. Il s'agissait d'attaques virulentes contre la Chambre suisse de l'horlogerie, non point par des socialistes notoires, mais par deux journaux, « Le Jura » et le « Journal du Jura », qui reprochaient à l'organe supérieur des groupements patronaux de n'avoir rien fait pour supprimer la crise pesant sur l'industrie horlogère et de n'avoir pas rendu publics les résultats de son activité.

La « Fédération horlogère » n'a pas eu de peine à remettre les choses au point en donnant un aperçu très sommaire et incomplet de l'activité déployée par la Chambre dans le domaine de la crise et du chômage. Nous n'avons pas qualité d'avocat pour soutenir aucun intérêt dans cette discussion, mais il suffit de parcourir une seule année des numéros du journal en question et même nos modestes chroniques de La Chaux-de-Fonds pour constater l'erreur très grande de ces attaques déplorables à ce moment-ci plus qu'à tout autre.

Cette consultation nous permet de constater que les mesures qui ont fait l'objet des préoccupations de la Chambre sont de deux sortes : celles destinées à alléger les charges des industriels et celles propres à favoriser l'exportation de leurs produits. Toutes ont nécessité de nombreuses conférences avec les secrétaires des syndicats producteurs de la montre, avec les gouvernements des cantons des régions horlogères et avec les autorités fédérales. Faut-il citer parmi ces conférences celles qui traitaient de l'application des dispositions de l'arrêté fédéral concernant l'assistance-chômage, la baisse du coût de la vie, la suppression de l'impôt sur les bénéfices de guerre et le renvoi de la perception de l'impôt de guerre, le rétablissement du sursis général aux poursuites, etc. ? D'autres avaient trait aux relations entre exportateurs et fournisseurs, à la caisse fédérale de prêts et aux caisses industrielles régionales de prêts, aux relations entre les banques et les industriels, au développement de la Société coopérative suisse d'échange de marchandises, aux prohibitions d'importation pour les articles de luxe, à la concurrence déloyale et concurrence de la main-d'œuvre, à l'exode de la main-d'œuvre qualifiée, aux liquidations à vil prix, aux tarifs de la main-d'œuvre et des fournitures, à la baisse des prix de vente de la montre, enfin aux tarifs douaniers et de commerce. Les questions relatives au change attirèrent, elles aussi, l'attention de la Chambre qui, en février 1920 déjà, intervint auprès du Conseil fédéral pour arriver si possible à une entente internationale destinée à améliorer la situation. Tôt après avait lieu la conférence de Bruxelles qui rendait toute autre démarche superflue et dont malheureusement l'effet a été nul jusqu'ici.

« La disparition de la crise actuelle ne dépend pas de nous ; elle est au-dessus et en dehors de nous et elle échappe à notre action. La seule chose possible dans ce domaine, c'est de rechercher les paillatifs propres à atténuer les effets désastreux de la situation. Or, c'est ce que la Chambre n'a cessé de faire depuis le début de la crise. D'ailleurs que voyons-nous ailleurs ? Les syndicats de la broderie, de la soierie et des machines, possédant des ressources et des moyens d'action autrement considérables que la Chambre suisse de l'horlogerie, se sont vus impuissants, tout comme nous, à résoudre le problème et sont restés, dans ce domaine, absolument au même point que l'industrie horlogère. »

Citons encore cet alinéa d'une réponse très digne :

Dans les circonstances si pénibles et si douloureuses que nous traversons, chacun devrait se dire que l'union et la concorde sont plus que jamais nécessaires ; que, non seulement les attaques injustifiées, mais aussi les initiatives isolées prises en dehors de la Chambre, à son insu et souvent contre elle, ne peuvent qu'affaiblir l'action commune et compromettre les solutions cherchées !

La nouvelle reçue il y a quelques jours d'une

Voir la suite des nouvelles à la page suivante.

AVIS TARDIFS

Hôpital Pourtalès

Le magasin Ferrier, primeurs, rue St-Maurice 11, versera le 10 % de sa vente les mercredi 19 et jeudi 20 octobre, au bénéfice de cette œuvre.

On porte à domicile -:- Téléphone 12.58

Etat civil de Neuchâtel

Mariages célébrés

14. Robert Wenger, négociant, et Alice-Elisabeth Garo née Sandoz, négociante, les deux à Neuveville.
15. Jules-René Blanchard, horloger, et Rose-Valentine Miéville, demoiselle de magasin, les deux à Neuchâtel.
Ernest-George Schick, employé communal, et Georgette-Alice Stauffer, cuisinière, les deux à Neuchâtel.
Henri-Arnold Schick, tapissier, et Marguerite Hirschi, couturière, les deux à Neuchâtel.
Jules-Edmond Berger, boucher, à Neuchâtel, et Jeanne-Charlotte Ruchty, ménagère, à Engollon.

Partie financière et commerciale

Bourse de Neuchâtel, du 18 octobre

Les chiffres seuls indiquent les prix faits.
m = prix moyen entre l'offre et la demande.
d = demande. | *o* = offre.

Actions		*Obligations*	
Banq. Nationale.	—.—	Etat de Neuc. 5%	91.— *d*
Soc. de Banque s.	559.50*m*	» » 4%	80 50 *o*
Crédit suisse . .	566.—*m*	» » 3½	70.— *d*
Dubied	—.—	Com. d. Neuc. 5%	88 — *o*
Crédit foncier . .	350.— *d*	» » 4%	70.— *d*
La Neuchâteloise.	440.—	» » 3½	63.— *d*
Câb. él. Cortaill.	1025.—	Ch.-d.-Fonds 5%	80.— *o*
» » Lyon. .	—.—	» 4%	67.— *d*
Etab. Perrenoud.	—.—	» 3½	—.—
Papet. Serrières.	450.— *o*	Locle . . . 5%	—.—
Tram. Neuc. ord.	—.—	» . . . 4%	70.— *o*
» » priv.	—.—	» . . . 3½	—.—
Neuch.-Chaum. .	5.— *d*	Créd. f. Neuc. 4%	79.— *d*
Immeub. Chaton.	—.—	Pap. Serrièr. 6%	85.— *o*
» Sandoz-Trav.	—.—	Tram. Neuc. 4%	70.— *d*
» Salle d. Conf.	—.—	S. e. P. Girod 6%	—.—
» Salle d. Conc.	192.50*m*	Pât. b. Doux 4½	—.—
Soc. él. P. Girod.	—.—	Bras. Cardinal .	—.—
Pâte bois Doux .	1450.—*m*		

Taux d'escompte : Banque nationale, 4 %.

Bourse de Genève, du 18 octobre 1921

Les chiffres seuls indiquent les prix faits.
m = prix moyen entre l'offre et la demande.
d = demande. | *o* = offre.

Actions			
Banq. Nat. Suisse	480.— *d*	4½ Fed. VI emp.	—.—
Soc. de banq. s.	553.—	5% » VII »	450.— *o*
Comp. d'Escom.	524.—	5% » VIII »	—.—
Crédit suisse . .	—.—	5% » IX »	498.— *o*
Union fin. genev.	190.— *o*	3½ Ch. féd. A. K.	686.—
Ind. genev. d. gaz	—.—	3% Différé. .	309.—
Gaz Marseille. .	—.—	3% Genev.-lots.	94.—
Fco-Suisse élect.	—.—	4% Genev. 1899.	—.—
Electro Girod. .	—.—	Japon tab. IIes 4½	90.—
Mines Bor privil.	—.—	Serbe 4% . . .	—.—
» » ordin.	—.—	V. Genè. 1919, 5%	—.—
Gaïsa, parts . .	—.—	4% Lausanne .	389.—
Chocol. P.-C.-K.	200.—	Chem. Fco-Suisse	320.— *d*
Nestlé	590.—	Jura-Simp. 3½%	310.— *d*
Caoutch. S. fin. .	37.—	Lombar. anc. 3%	11.—
Sipef	—.—	Cr. t. Vaud. 5%	—.—
Centr. charb. ord.	—.—	S. fin. Fr.-Sui. 4%	—.—
» » priv.	—.—	Bq. hyp. Suéd. 4%	—.—
Obligations		C. foncégyp. 1903	—.—
5% Fed., II emp.	—.—	» » 1911	—.—
4½ » IV »	—.—	» Stok. 4%	—.—
4½ » V »	—.—	Fco-S. élec. 4%	198.—
		Totisch. hong. 4½	—.—
		Bolivia Ry . .	179.—*m*

La tenue des changes n'est guère satisfaisante, on reperd ce qu'on avait regagné hier, sauf Londres, qui progresse encore de 6 ½ cent. Berlin est particulièrement mauvais à 2,95 (— 26 ½). La Bourse continue à faiblir, sauf de rares exceptions: Japon 90 (contre 85 il y a quelques jours).

subvention considérable à notre industrie jurassienne vient de donner le plus éclatant démenti aux attaques injustifiées dont nous avons parlé. Nous aurons l'occasion de revenir à ce sujet, mais ce fut un grand soulagement pour beaucoup de savoir que nos autorités locales en étaient officiellement nanties. Les perspectives pour l'hiver sont excessivement sombres et quelques chiffres puisés dans les statistiques publiées par l'office de travail suffiront à démontrer que la crise prend un caractère de catastrophe pour certaines régions horlogères qui se sont confinées dans une seule industrie. Le nombre des ouvriers chômeurs était, en décembre 1920, de 14,574, dont 1262 chômeurs totaux et 13,312 chômeurs partiels. A la fin du mois passé, il ascendait à 33,149, dont 20,323 chômeurs totaux et 12,826 chômeurs partiels. En supputant à 50,000 le nombre des ouvriers occupés actuellement dans l'industrie horlogère, on aurait donc une proportion de 66 % de chômeurs, ce qui est évidemment énorme et explique la décision prise par le Conseil fédéral; nous la commenterons dans une prochaine chronique. J'ajoute seulement que l'aide promise a pour but de remplacer l'assistance-chômage par un système de travail productif, autre que celui qui se fait actuellement sur les chantiers et que la mauvaise saison interrompra forcément.

Nous avons été déjà grandement privilégiés et jamais automne ne fut plus admirable à la montagne. A voir les foules qui s'en vont le dimanche dans toutes les directions, par tous les moyens de locomotion, à voir les manifestations sportives se succéder sans interruption, « the sport über alles », comme s'écrient nos collégiens qui se croient anglo-saxons, à lire les récits de toutes nos fêtes dominicales, des concerts, des représentations cinématographiques et autres, on comprend les doutes exprimés sur la gravité de notre situation industrielle. Elle est cependant réelle et c'est en constatant l'extension prise par les bureaux de chômage qu'on s'en rend le mieux compte. On comprend aussi qu'il ait pu se passer de regrettables incidents (affaire Krebs et autres), dont nous parlerons quand l'enquête actuellement en cours aura abouti. L.

NEUCHATEL

Commission scolaire. — Dans sa séance du 14 octobre, la commission scolaire a pris connaissance d'une lettre du Conseil communal concernant l'application de la rétroactivité aux traitements du personnel enseignant secondaire, et s'est déclarée d'accord sur les dispositions proposées par cette autorité.

Elle a arrêté le budget définitif pour 1922 des écoles primaires, secondaires, classique, supérieure et professionnelle de jeunes filles.

Elle a pris acte des démissions pour le 31 décembre 1921 de Mlle Emma Wenker titulaire d'une 3me année filles, au collège des Parcs, et de Mme Deshays-Adam, institutrice à l'école ménagère des Terreaux et chargée des cours de cuisine du soir pour adultes. Le directeur des écoles primaires a retracé leur utile carrière et rendu un hommage mérité à ces deux excellentes institutrices. La commission scolaire, reconnaissante du service qu'elles ont rendu à nos écoles leur adressera une lettre de très sincères remerciements.

En réponse à une requête de la commission scolaire, le département de l'instruction publique fait savoir que les élèves des 5me primaires spéciales seront dorénavant dispensés d'office de l'examen obligatoire du certificat d'études, et l'enseignement donné dans ces classes sera soumis à un contrôle organisé sur d'autres bases.

Quelques affaires courantes sont ensuite liquidées. Une motion de M. Fluemann tendant à l'interdiction de l'usage des camions-automobiles pour les courses scolaires sera discutée dans une prochaine séance.

La vente de l'Hôpital Pourtalès. — On l'a souvent dit : s'il n'y avait pas l'hôpital Pourtalès, l'Etat serait obligé de créer un hôpital cantonal. Il est facile de mesurer par là l'étendue des services rendus par la fondation charitable qui compte déjà plus d'un siècle d'existence.

Aussi tous les Neuchâtelois s'en souviendront-ils jeudi et vendredi prochains qui sont les jours de la vente organisée en faveur de l'Hôpital Pourtalès.

Les dons affluent de toutes parts : il y aura des objets pour toutes les bourses. Légumes et fruits seront vendus au cours du jour, et, la matinée déjà, un buffet fort appétissant offrira ses ressources aux visiteurs. Ce sera l'occasion pour ceux-ci de marquer leur reconnaissance à une institution populaire entre toutes.

1er Concert d'abonnement
Le quatuor Rosé

Sur le désir des artistes eux-mêmes, le quatuor en mi bémol de Mozart, placé dans le programme entre les deux pièces de résistance de la soirée, a été joué à son rang chronologique, soit au début. Il a permis à notre public de constater que, parmi toutes ses excellentes qualités, la plus remarquable de celles du quatuor Rosé était sa fusion complète et son homogénéité absolue; les deux violons, en particulier, ne font littéralement qu'un. Dans ces conditions, et jouée par des Viennois, la musique de Mozart ne pouvait que conquérir l'auditoire et le préparer à des jouissances plus austères avec le quatuor en la mineur de Beethoven, op. 132. Le quatuor Rosé y a du reste atteint une puissance d'interprétation et une intensité d'expression remarquables, et, guidé par l'excellent résumé du Bulletin musical, le public a pu en goûter les sublimes beautés et se pénétrer complètement du sens toujours profond, mais parfois malaisé à saisir, de cette œuvre.

Nous nous demandions ce que le quatuor Rosé ferait du quatuor de Debussy. L'interprétation qu'il nous en a donnée dénotait en tout cas une étude approfondie et minutieuse de cette œuvre, et les deuxième et troisième mouvements ont été interprétés avec un coloris évocateur des plus saisissants; les numéros plus rapides ne nous ont, par contre, pas donné l'impression de clarté et de souplesse que laisse généralement les œuvres de ce compositeur; est-ce le résultat de la manière dont les violonistes allemands posent l'archet, à la différence des instruments français ? Nous ne savons, mais le caractère « debussyste » de ces deux parties nous a paru, à cette audition en tout cas, moins perceptible.

Jolie salle, hier soir, pour une séance de musique de chambre, et qui fait bien augurer de la saison de la Société de musique et des concerts avec orchestre.

Max-E. PORRET.

POLITIQUE

Chambre française

PARIS, 18. — La Chambre a entendu développer une série d'interpellations sur la politique extérieure. M. Briand y a répondu sans peine.

— On mande de Paris à la « Gazette de Lausanne » :

La commission des finances a adressé une sommation à M. Briand d'avoir à présenter avant deux jours un projet de réduction très importante du budget. Cette affaire peut avoir des conséquences graves, si le président du Conseil refusait de suivre les indications de la commission. On prévoit même que lors d'une prochaine interpellation le ministère serait mis en minorité et devrait se retirer.

Ce n'est donc pas sur une question de politique extérieure, comme on le croyait généralement que les adversaires de M. Briand obtiendraient la victoire.

Appréhensions justifiées

WASHINGTON, 18 (Havas). — Au cours de la discussion qui a eu lieu au Sénat américain, le sénateur Shortidge a déclaré que les appréhensions de la France sont justifiées puisque ce pays a été attaqué deux fois par l'Allemagne au cours de quarante ans.

Le sénateur Mac Kinley a déclaré au Sénat que l'Amérique doit continuer à laisser ses troupes sur le Rhin, car les intérêts américains dans les affaires européennes le demandent.

Mutinerie de soldats vorarlbergeois

BREGENZ, 18. — Suivant une dépêche d'un témoin oculaire, les hommes d'un bataillon de chasseurs alpins vorarlbergeois qui, en date du 9 octobre, avaient quitté Vienne pour Lichtenwacht à la frontière hongroise, au nord-est de Wiener-Neustadt, se sont mutinés. Les officiers ont été menacés de pendaison. Un grand nombre d'officiers et de sous-officiers ont donné leur démission.

Une bombe à Lisbonne

MADRID, 18 (Havas). — On mande de Vigo au journal l'« A B C » que, selon des informations de Lisbonne, une bombe a été lancée au sortir d'un banquet offert au gouvernement par le maire. Plusieurs ministres qui quittaient la salle précisément à ce moment-là, ont été blessés légèrement.

Chronique parlementaire

(De notre correspondant de Berne.)

CONSEIL NATIONAL

Avec courage et persévérance, le Conseil national continue d'éplucher les rapports de gestion. Le premier acte est formé par la fin de la discussion sur l'activité du parquet fédéral dans les affaires bolchévistes. M. Graber s'en prend vivement à M. Serge Persky et se plaint qu'on ait cru sur parole des quantités de fournisseurs de faux renseignements.

M. Haeberlin, dont nous chantions hier le courage et la fermeté, répond de manière à justifier l'excellente opinion que nous émettions. Il est précis et catégorique à souhait. Et il garnit de mots à l'emporte-pièce ses déclarations d'une franchise presque brutale. On a expulsé certains révolutionnaires russes, c'est vrai. Mais croit-on que dans la Sainte Russie, on se fût borné à reconduire courtoisement à la frontière des gens qui auraient conspiré contre le gouvernement? Ce n'est pas à la porte qu'on les aurait mis, on les aurait collés au mur, ou pis encore. Il était évident que la fameuse mission des Soviets se livrait à une active propagande. Le devoir le plus immédiat du gouvernement suisse était de l'envoyer faire sa propagande ailleurs. Cet incident a permis de constater certaines lacunes, qu'on a comblées depuis lors, dans le code pénal fédéral. A quelque chose malheur est bon.

On a parlé du mémoire Grimm, en cherchant à en affaiblir maintenant la portée, mais il n'en demeure pas moins que des instructions avaient été données pour le grand chambardement. Aujourd'hui, il semble que le parti socialiste ait en majorité repoussé les articles qui avaient trait au bouleversement par la violence (M. Greulich, accroupi à son banc, proteste en faisant observer que cette décision a été prise à l'unanimité). M. Haeberlin, imperturbable, parle de Platten. M. Greulich fait la grimace, au milieu des rires. Pour M. Haeberlin, les enfants terribles du genre de M. Platten sont dangereux aux leurs par les vérités qu'ils lancent. Le ministre de Thémis convient que les faux dénonciateurs n'ont pas ses sympathies, au contraire. Mais il s'est produit des cas où des renseignements inexacts ont été donnés de bonne foi. Et l'on ne peut pas chaque fois distribuer des indemnités pécuniaires. Un de ces accusés innocents a réclamé une indemnité. Il se nommait Silberroth, et son indemnité lui a été accordée.

A M. Schmid, qui demandait la remise à la commission des dossiers secrets, M. Haeberlin répond qu'une décision, datant de 1917, permet de refuser communication de certaines pièces. Car ce serait favoriser des dénonciations.

Il est encore parlé d'un nommé Sacerdote, indésirable qui faisait de la propagande bolchéviste et que M. Haeberlin se félicite d'avoir envoyé opérer ailleurs.

Cet énergique discours ne satisfait naturellement pas M. Schmid, lequel persiste à demander la publication des actes. M. Reinhard, bouillant néophyte, parle de l'esprit de mouchardage qui règne au département de la justice, et M. Huber reparle de M. Silberroth pour lequel il semble nourrir une sympathie attristée.

Après un vigoureux discours de M. Seiler, de Liestal, qui recommande le rejet des propositions socialistes, en faisant remarquer que les manifestes de 1918, que l'on cherche aujourd'hui à faire passer pour incolores, inodores et anodins, avaient, au moment où ils ont été rédigés, une signification infiniment plus grave qu'on ne le prétend.

Le rapport de gestion du département de M. Häberlin est approuvé à l'unanimité des bourgeois, contre les socialistes évidemment, et les postulats socialistes sont repoussés dans les mêmes proportions.

La cause étant entendue, on passe à la gestion du département de finances et douanes. MM. Walther et Gottret rapportent. Ce dernier, en excellents termes, demande que l'on accorde aux conseillers fédéraux des traitements qui leur permettent de tenir décemment leur rang et de se consacrer à la chose publique sans avoir à côté à lutter contre les difficultés matérielles. Il demande que, si l'on ne veut pas élever leur traitement, on leur accorde au moins des allocations de logement et si possible que l'Etat achète des villas pour les mettre à leur disposition. (Il y a par exemple la ravissante villa Stein, placée dans un très beau jardin, et que la Confédération a achetée pour y loger... l'office de l'alimentation, ce qui ne laisse pas d'émerveiller les naïfs. Pourquoi ne pas loger là-bas un de nos conseillers et mettre M. Kaeppeli et son personnel dans quelque bureau moins lointain, moins luxueux, moins champêtre, mais mieux adapté à son but ?)

M. Meyer parle avec sagesse des lettres de gage et de la nécessité de décentraliser le marché hypothécaire, mais de créer un organe central qui fournisse les moyens aux caisses hypothécaires, les moyens dont elles ont besoin.

M. Musy expose presque sans citations allemandes que la chose est difficile, vu les différences qui se font sentir dans le domaine hypothécaire. Il ne tient pas du tout à l'organe central que rêve M. Meyer et il ne le cache pas le moins du monde. Pour ce qui concerne le personnel fédéral, on fait tout ce qui est possible pour le réduire au strict minimum, sans mettre personne à la porte, et l'on croit arriver à économiser quelques milliers de fonctionnaires. M. Musy explique encore que si l'on a pas pu procéder à une statistique complète et minutieuse des résultats des dernières élections au National, cela est dû à des considérations d'ordre économique.

Pour terminer le chapitre financier, M. Gottret a le plaisir de voir approuver les propositions de la commission concernant la nécessité de chercher le moyen d'assurer l'utilisation conforme au but indiqué, des dons de bienfaisance exonérés de l'impôt de guerre.

M. Gottret rapporte encore sur les douanes, et soulève l'ire de M. Nicole, socialiste genevois, en parlant de l'opportunité d'allonger la journée de travail des gabelous, pour pouvoir leur assurer des traitements convenables. M. Nicole voudrait, comme de juste, des traitements brillants et la journée de huit heures, en attendant mieux. Il demande qu'on accorde aux douaniers les conditions de travail qu'on leur a promises.

M. Musy affirme que l'état des finances fédérales ne permet pas d'être aussi généreux que l'on voudrait et qu'il est nécessaire de proportionner les traitements à la durée du travail et non point au degré de bienveillance des pouvoirs publics.

C'est dans un grand calme que se déroule l'acte consacré au département des postes et télégraphes. MM. Wunderli et Zimmerli en parlent avec componction, faisant valoir que l'on cherche énergiquement à simplifier cette vaste administration. Et le rapport passe comme une lettre à la poste. Il en est de même de celui du Tribunal fédéral qui ne soulève pas une attention très passionnée.

Le chapitre des rapports des départements est ainsi enterré sans éclat.

Au son du clairon de M. Bopp, l'assemblée s'engage dans une voie fort intéressante, celle des subventions fédérales. Le pittoresque et caustique député de Bulach explique les raisons qui lui font proposer de mettre en pratique les préceptes d'une sage économie en s'abstenant désormais de distribuer des subsides et subventions à quiconque en fait la demande. Il en veut surtout aux départements de l'intérieur et de l'économie publique. Même pour l'agriculture, on peut se montrer plus parcimonieux. L'esprit d'initiative individuelle ne fera qu'y gagner. On compte aujourd'hui trop sur l'Etat. Il y a des quantités de domaines où l'on peut vraiment économiser. Par exemple celui des arts. On distribue des subventions à veux-tu, en voilà. Si c'est pour encourager les beaux-arts, passe encore. Mais pour les élucubrations de l'art moderne, c'est dépenser son argent mal à propos. Et M. Bopp exhibe, à la grande joie de l'assistance, une œuvre d'art intitulée paysanne suisse, qu'il déclare de nature à déprécier le crédit de toute paysanne suisse en âge de se marier. Toutes ces subventions ne font qu'encourager de nouvelles demandes, et l'on verra bientôt chaque société de quilles demander l'appui de la Confédération.

M. Bopp, certes, y va, comme on dit, un peu fort. Car nous savons des quantités d'institutions qui ne sauraient guère vivre sans l'appui de la Mère Helvétia et qui pourtant sont intéressantes au premier chef, si la Suisse veut garder son rang dans le domaine littéraire, éducatif, artistique ou sportif. Mais M. Bopp a ses idées. Bien malin qui saura les lui faire modifier.

Séance levée à 13 heures. R. E.

CONSEIL DES ETATS

BERNE, 18. — M. Scherer (Bâle) développe un postulat relatif à des crédits en faveur de travaux à effectuer à la gare de garage de Muttenz, mais ce postulat est repoussé par 19 voix contre 8.

Abordant ensuite les crédit supplémentaires, le Conseil approuve l'allocation de 270,000 fr. pour la Société des nations, mais avec cette réserve que le subside extraordinaire de 25,000 francs au canton de Genève ne sera pas renouvelé.

Mieux inspiré que M. Lloyd George

Sous la pression des hommes d'affaires de la Grande-Bretagne, M. Lloyd George était entré en relation avec les soviets. Il avait toléré les insolences de Tchitchérine et l'impudente familiarité de Krassine : avec des individus de cet acabit, il faut un estomac capable d'avaler toutes leurs couleuvres. Mais les hommes d'affaires avaient la perspective d'avantageux contrats et de riches concessions. Et puis Tchitchérine n'avait-il pas dit qu'il laisserait l'Inde et l'Asie centrale en paix ? En conséquence de quoi le léopard anglais fit des mamours à l'ours moscovite, et, tout nouveau qu'il fût dans ce rôle étrange, il y mit tant d'application persévérante que les bolchévistes en firent des gorges chaudes et que les autres pays n'en revenaient pas. Ils avaient connu l'Angleterre si fière !

Et voici qu'on nous annonce le retour imminent de la délégation commerciale britannique. Peu soucieuse d'acheter chat en poche, elle avait voulu voir sur place, à Moscou, de quoi se composait les promesses soviétiques.

Les marchands d'outre Manche tiennent plus de saint Thomas que de M. Lloyd George, en ce qu'ils aiment à se rendre compte des choses. Leurs délégués s'en reviennent de Russie et disent qu'il n'y aura, de longtemps, rien à faire avec ce pays. On s'en doutait un peu, mais puisque John Bull tenait à dépenser son argent pour s'en assurer, personne ne le lui reprochera, au contraire.

Pendant ce temps, la révolte gronde en Inde et les menées bolchévistes n'ont rien perdu de leur activité dans l'Asie centrale.

Et qui sort quinaud et pantois de l'aventure ? C'est M. Lloyd George !

Voilà une posture désavantageuse pour un politicien qui a la réputation de faire passer par où il veut ses alliés et ses adversaires.

Le Conseil fédéral n'a certes pas la finesse du Premier britannique, mais il a montré beaucoup de bon sens lorsque devant l'amorce des amis que la Russie bolchéviste compte en Suisse, il n'a pas mordu. On voulait engager le pays : il a montré que c'était, à leurs risques et périls, l'affaire des particuliers.

F.-L. S.

NOUVELLES DIVERSES

Le prix du sucre. — La « Gazette de Thurgovie » annonce qu'une forte baisse des prix du sucre est imminente, étant donné que les prix du sucre de Tchécoslovaquie ont été l'objet d'un véritable effondrement et que l'administration fédérale devra remettre ses taux en harmonie avec ceux pratiqués sur le marché mondial.

(L'excellent Kæppeli en fera sans doute une maladie.)

Subvention aux orchestres. — Le Conseil fédéral a décidé d'accepter le vœu présenté par M. Lohner, et qui a trait à une subvention à accorder aux sept orchestres permanents en Suisse. Cette subvention serait analogue à celle que la Confédération accorde aux beaux-arts.

M. Robert Comtesse prend sa retraite. — M. Robert Comtesse vient d'adresser au Conseil fédéral pour le 31 décembre prochain sa démission de ses fonctions de directeur des bureaux internationaux de la propriété littéraire, artistique et industrielle. M. Comtesse se trouve actuellement à Vevey en congé dans une clinique. Sa santé est en bonne voie de complet rétablissement, dit une information de Berne. Cependant sur le conseil de ses médecins, il s'est décidé à se retirer à la fin de cette année pour prendre le repos que nécessitent son âge et son état de santé.

Bureau international du travail. — La 9me session du conseil d'administration du bureau international du travail s'ouvre ce matin à Genève. On sait que ce conseil est composé de 24 membres dont 12 représentant les gouvernements, 6 les ouvriers et 6 les patrons. L'ordre du jour de cette session est ainsi fixé :

Approbation des procès-verbaux de la 8me session ; rapports des directeurs ; rapports de la commission de l'émigration ; organisation de la conférence de 1921 ; application de la convention sur les heures de travail ; lettre du gouvernement britannique ; questions relatives aux mutilés ; date et lieu de la prochaine session.

Rappelons que la conférence internationale du travail tiendra sa première séance le mardi 25 octobre et ajoutons qu'un certain nombre de délégations sont déjà arrivées à Genève.

Pour les sourds. — Le comité agrandi de l'Union suisse des sociétés pour les personnes dures d'oreilles s'est réunie à Olten afin de prendre une décision relative à l'introduction d'un insigne international pour les sourds. Il a été décidé de porter cet insigne soit sous forme de brassard, soit sous forme de broche. Le fond est de couleur jaune avec trois points noirs. De cette façon, il sera possible d'avoir les égards nécessaires vis-à-vis des sourds.

Nécrologie. — Selon une nouvelle arrivée à Berlin, l'ancien roi Louis III de Bavière vient de mourir dans son château de Sarvar en Hongrie, où il était en séjour depuis quelque temps.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel »

Au Parlement américain

WASHINGTON, 19 (Havas). — Après discussion, le Sénat a adopté le traité de paix avec l'Allemagne sous la réserve que les Etats-Unis ne seront représentés dans aucune commission des réparations ou autre commission internationale.

Les traités de paix avec l'Autriche et la Hongrie ont également été ratifiés.

Par 197 voix contre 74, la Chambre des représentants a voté un bill prorogeant jusqu'au 1er février prochain la loi sur les tarifs exceptionnels. Le bill a été renvoyé au Sénat.

La production du charbon

LONDRES, 19. — On signale une nouvelle amélioration de la production des mines de charbon. Pendant la semaine terminée le 24 septembre, l'extraction a atteint un total de 4,273,000 tonnes, 4,161,700 et 3,939,800 pendant les deux semaines précédentes. Pendant la semaine correspondante de 1920, la production avait été de 4,834,000 tonnes. En même temps, le nombre des mineurs employés a augmenté : il y en avait 1,043,000 à la fin de juillet, et 1,078,900 à la fin d'août ; à la fin de mars, avant la grève, les mines occupaient 1,197,765 personnes.

Une nouvelle nation

LONDRES, 19. — Les gouvernements du Honduras, du Guatemala et du Salvador ont cessé leurs fonctions lundi dernier, et ils ont été remplacés par un Conseil fédéral provisoire de la fédération de l'Amérique centrale. Ainsi vient au monde une nouvelle nation occupant un territoire de 160,000 km. carrés et comptant 4 millions d'habitants.

Cours des changes

du mercredi 19 octobre 1921, à 8 h. et demie de la Banque Berthoud & Co, Neuchâtel

	Chèque	Demande	Offre
Paris		38.45	38.70
Londres		21.02	21.12
Italie		21.—	21.25
Bruxelles		38.05	38.35
New-York		5.40	5.50
Berlin		3.15	3.30
Vienne		—.35	—.50
Amsterdam		183.—	184.—
Espagne		70.50	71.50
Stockholm		123.50	124.50
Copenhague		102.50	103.50
Christiania		70.25	71.25
Prague		5.85	6.10
Bucarest		4.—	4.25
Varsovie		—.10	—.25

Achat et vente de billets de banque étrangers aux meilleures conditions.

Cours sans engagement. Vu les fluctuations, se renseigner téléphone No 257.

Toutes opérations de banque aux meilleures conditions: Ouverture de comptes-courants, dépôts, garde de titres, ordres de Bourse, etc.

Madame Ernest Clottu-Garraux ; Madame veuve John Sinclair ; Mademoiselle Gabrielle Clottu, à Genève ; Madame veuve Henri Soutter, à Morges, ses enfants et petits-enfants, à Lausanne ; Monsieur Robert Clottu et familles alliées, à Genève, Cornaux, Saint-Blaise, Berne et Bâle, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Ernest CLOTTU-GARRAUX

leur cher époux, père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, enlevé à leur affection dans sa 79me année, après une longue maladie.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 19 octobre, à 2 h. ½, 3, Avenue Gallatin, Genève.

Pas d'honneur.

✝

Monsieur Charles Waag-Hayoz et ses enfants : Emilie, Micheline et son fiancé José Stœcklin, Irma, Charles, Otto et Léna, ainsi que les familles Waag et Piller ont la grande douleur d'annoncer à leurs amis et connaissances la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Anna WAAG-HAYOZ

leur chère épouse, mère, sœur, tante et parente que Dieu a reprise à Lui, le 17 ct, après une courte maladie.

Elle est au ciel et dans nos cœurs.

L'ensevelissement aura lieu le mercredi 19 octobre, à 13 heures.

Domicile mortuaire : Ecluse 32.

On ne touchera pas

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

MM. les membres de la Société de chant *L'Orphéon* sont informés du décès de

Madame Anna WAAG-HAYOZ

épouse de leur dévoué collègue et ami, Monsieur Charles Waag, et sont priés d'assister à l'ensevelissement qui aura lieu mercredi 19 courant, à 13 heures.

Le Comité.

Ma grâce te suffit.
2 Cor. XII, 9.

Madame et Monsieur E. Barret-Gaberel, à Auvernier;
Madame Clara Gaberel et son fils, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame A. Gaberel-von Almen et leur fils, à Yverdon;
Mademoiselle Antoinette Gaberel, à Neuchâtel,
ainsi que les familles Tribolet, Droz, Preusse, Gaberel, Receveur, Zbinden et alliées,
ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent de faire en la personne de

Monsieur Charles-Aimé GABEREL

leur bien-aimé père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, qu'il a plu à Dieu de reprendre à Lui, dans sa 63me année.

Neuchâtel, le 17 octobre 1921.

Vous êtes maintenant dans la tristesse, mais je vous reverrai, et votre cœur se réjouira, et nul ne vous ravira votre joie.
Jean XVI, 22.

L'enterrement aura lieu sans suite jeudi 20 octobre, à 13 heures.

Domicile mortuaire : Seyon 6.

On ne touchera pas

Prière de ne pas faire de visites

Monsieur et Madame Louis Sauser et leurs enfants : Paul et André, à Peseux, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de leur bien-aimée et regrettée fille, sœur, petite-fille, nièce et cousine,

Suzanne-Yvonne

enlevée à leur tendre affection, dans son 9me mois, après quelques jours de grandes souffrances.

Laissez venir à moi les petits enfants, car le royaume des cieux est pour ceux qui leur ressemblent.

Elle est au ciel et dans nos cœurs.
Dors en paix, chérie.

L'ensevelissement aura lieu avec suite, le jeudi 20 octobre, à 1 heure de l'après-midi.

Domicile mortuaire : Peseux, rue de Neuchâtel 12.

Cet avis tient lieu de faire part.

Bulletin météorologique - Octobre 1921

Observations faites à 7 h. 30, 13 h. 30 et 21 h. 30

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Date	Temp. deg. cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
18	11.5	8.2	14.5	728.1		N.-E.	faible	brum.

Brouillard épais sur le sol jusqu'à 9 h., et monte ensuite de quelques cents mètres. Soleil perce vers 16 heures.

19. 7 h. ½ : Temp. : 10.6. Vent : E. Ciel : couv.

Hauteur du baromètre réduite à zéro suivant les données de l'Observatoire.
Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719,5 mm.

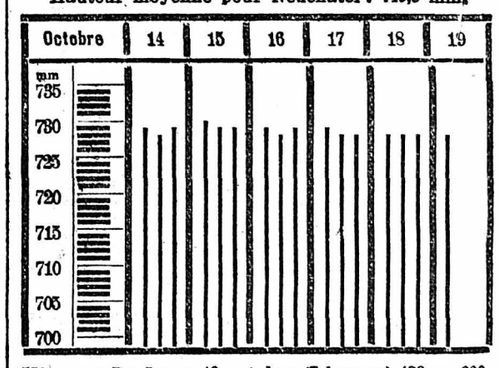

Niveau du lac : 19 octobre (7 heures) 429 m. 600

Bulletin météor. des C. F. F. 19 octob., 7 heures

Altitude mètres	Observations faites aux gares C.F.F.	corrigé	TEMPS ET VENT	
280	Bâle	+ 9	Nébuleux.	Calme
548	Berne	+ 7	»	»
603	Coire	+ 8	Tr. b. tps.	»
1545	Davos	+ 4	»	»
632	Fribourg	+ 7	»	»
394	Genève	+11	Brouillard.	»
515	Glaris	+ 7	Tr. b. tps.	»
1208	Göschenen	+11	»	»
566	Interlaken	+ 8	»	»
995	La Ch.-de-Fonds	+ 4	»	»
450	Lausanne	+14	Nébuleux.	»
208	Locarno	+13	Tr. b. tps.	»
276	Lugano	+14	Couvert.	»
459	Lucerne	+ 9	Brouillard.	»
383	Montreux	+13	Tr. b. tps.	»
488	Neuchâtel	+12	Brouillard.	»
905	Ragatz	+ 9	Tr. b. tps.	»
679	Saint-Gall	+ 8	»	»
1856	Saint-Moritz	+ 2	»	»
407	Schaffhouse	+ 8	Brouillard.	»
562	Thoune	+ 7	Tr. b. tps.	»
389	Vevey	+ 7	»	»
660	Viège	+11	Quelq. nuag.	»
410	Zurich	+10	Brouillard.	Vt d'O.

IMPRIMERIE CENTRALE
& de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S. A